

**DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DE
BASSE-NORMANDIE**

OBSERVATOIRE DE L'A84

**EXPLOITATION DE LA BASE DE DONNEES ET
ANALYSE CARTOGRAPHIQUE**

Septembre 2003



Ouest-Aménagement

Parc d'Activité d'Apigné

1, rue du Cormier

B.P. 95101

35651 LE RHEU Cedex

Tél : 02 99 14 55 70

Fax : 02 99 14 55 67

Mail : a.desgree@ouest-amenagement.fr

1 – Rappel de la méthode

La base de données de l'observatoire de l'A84 a été construite à partir de l'instruction d'indicateurs. 63 indicateurs ont été retenus in fine s'articulant autour de cinq thèmes :

- ⇒ La structuration des territoires (agglomérations, villes moyennes et communes rurales)
- ⇒ Le développement économique
- ⇒ Les déplacements
- ⇒ Le tourisme
- ⇒ L'environnement.

La première mission confiée par la DRE de Basse-Normandie avait abouti à l'instruction « physique » des indicateurs pour l'état initial (1990) et une année intermédiaire (1999).

Dans le cadre de la préparation des interventions départementales de lancement de l'observatoire A84, il est apparu pertinent d'exploiter une partie de la base de données de l'A84 dans un double objectif :

- ⇒ Illustrer les propos qui seront tenus lors des séminaires ainsi que dans le cadre de la plaquette de présentation.
- ⇒ Nourrir le questionnement des partenaires autour des effets de l'A84 sur les territoires et identifier un certain nombre de sujets d'approfondissement dans le cadre de la poursuite de l'observatoire.

C'est le thème de la structuration des territoires qui a été retenu pour l'exploitation des données de l'observatoire de l'A84 et plus précisément ce qui concerne les notions de dynamique démographique, d'attractivité résidentielle et économique et ainsi les notions de polarisation et d'équilibre territoriaux.

Avant d'entrer dans l'analyse cartographique proprement dite, il convient d'émettre deux remarques en préambule :

- ⇒ Les indicateurs ont été définis dans un certain état d'esprit et avec certaines limites qui ne sont pas sans influence sur la manière de les interpréter aujourd'hui. On peut rappeler ici les principaux éléments de cadrage :
 - Le référentiel : il recherchait les points d'accroche bibliographiques concernant les effets attendus de l'A84 tels qu'explicités dans l'ensemble des documents qui avaient prévalu à sa mise en œuvre.
 - La typologie des indicateurs : on avait distingué les indicateurs de description et d'effets, en fonction de leur pertinence à l'objet. Les indicateurs de description sont ceux qui ont une pertinence à l'objet moyenne et les indicateurs d'effet ceux qui ont une pertinence à l'objet assez bonne, bonne ou forte. C'est souvent l'analyse croisée des indicateurs qui guide l'analyse ou le questionnement.
 - La nature des indicateurs : pour mettre en évidence l'évolution territoriale dans le temps, les indicateurs témoignant d'évolutions ont logiquement été privilégiés. Il s'agit notamment de taux d'évolution sur la période 1990-99 ou de comparatifs de taux d'évolution entre la période 1990-99 d'une part et 1982-90 d'autre part.
 - Le périmètre pertinent de l'observation. Il comprend, pour la plupart des indicateurs du présent thème, la zone des 15km de part et d'autre de l'axe, plus

l'aire urbaine de Cherbourg pour la Manche. Ce périmètre, ci-après dénommé zone globale, comprend 669 communes, dont 270 dans le Calvados (40%), 255 dans la Manche (38%) et 144 en Ille et Vilaine (22%). De manière plus marginale, certains indicateurs concernent uniquement les communes traversées par l'A84 (64 communes).

- ⇒ La mise en œuvre de l'A84, de Caen à Rennes, est l'aboutissement d'environ 13 ans de travaux par tronçon. Débutée à partir de Caen au début des années 1990, l'A84 n'assure sa continuité que depuis 2003. Beaucoup d'éléments concernant l'analyse des effets de l'A84 ne pourront donc valablement être appréhendés qu'à partir de cette date. La période 1990-99 doit donc plutôt être considérée comme une période d'observation d'une éventuelle dynamique d'anticipation par rapport à l'arrivée d'un événement majeur. Il ne peut s'agir d'une période d'observation des effets de l'A84, puisque seule la section Caen-Coulvain (15% du trajet global) a été ouverte au début des années 1990. Rappelons les grandes phases de mise en œuvre de l'A84 par secteur géographique :

Période de mise en service	Secteurs géographiques concernés
Début des années 90 (1991-92)	Caen – Coulvain
1998	Coulvain – Pont Farcy
1999	Avranches – St Aubin du Cormier
2001	Pont Farcy – Villedieu les Poêles Et St Aubin du Cormier – Liffré
2003	Villedieu les Poêles – Avranches Et Liffré - Rennes

2 – Analyse cartographique à l'échelle de la zone globale

2.1 – Dynamique démographique

Indicateurs référents (cf. annexe 1) : évolution de la population sur la période 1982-90 et sur la période 1990-99, avec son détail en matière de solde naturel et migratoire ; évolution du nombre moyen de personnes par ménage et évolution des moins de 20 ans et des 60 ans et plus.

Evolution démographique des communes de la zone globale

En % des communes	Zone Calvados		Zone Manche		Zone Ile et Vilaine		Zone globale	
	1982-90	1990-99	1982-90	1990-99	1982-90	1990-99	1982-90	1990-99
Déclin démographique	31%	27%	49%	45%	24%	29%	37%	34%
Croissance démographique	69%	73%	51%	55%	76%	71%	63%	66%
Solde naturel négatif	21%	18%	38%	32%	17%	18%	27%	26%
Solde naturel positif	79%	82%	62%	68%	83%	82%	73%	77%
Solde migratoire négatif	41%	35%	50%	49%	35%	36%	43%	41%
Solde migratoire positif	59%	65%	50%	51%	65%	64%	57%	59%

Entre 1982 et 1990 (avant l'arrivée de l'A84), 63% des communes de la zone globale sont en croissance démographique, en particulier en Ile-et-Vilaine (76%) et dans le Calvados (69%). La situation des communes situées dans la zone Manche est plus défavorable : la moitié seulement sont en croissance démographique et ce taux est encore plus faible si on exclut les communes de l'aire urbaine de Cherbourg. Les plus fortes croissances démographiques se rencontrent autour des agglomérations et de manière plus éparse autour des villes moyennes. Parmi ces villes, la plupart est en déclin démographique (Caen, St Lô, Vire, Avranches, Cherbourg, Fougères) à l'exception de Vitré et Rennes. Sur la période 1982-90, les communes de la zone globale présentant un excédant naturel sont très nombreuses (presque les trois quart), plus encore que celles présentant un excédant migratoire (57%). Ceci étant, 21% des communes présentent un taux de variation annuel dû à un solde migratoire fort (supérieur à 1.5%) contre seulement 2.5% de communes présentant un taux de variation annuel dû à un solde naturel fort.

Sur la période suivante, on retrouve la plupart de ces phénomènes avec une densité accrue. 66% des communes sont en croissance démographique, soit un peu plus que sur la période précédente. Si le Calvados et la Manche progresse, l'Ile et Vilaine voit la part des communes en régression démographique augmenter. La situation des villes reste identique à l'exception de Caen dont la population croît sur cette période. Les secteurs en déclin démographique sont concentrés au Nord-Est de l'Ile et Vilaine et au Sud de la Manche. On observe également une densification de la croissance démographique le long de l'A84, dans le Calvados. Les communes présentant un excédant naturel (77%) sont encore plus

nombreuses que sur la période précédente, et toujours plus nombreuses que celles présentant un excédant migratoire (59%). 14% des communes présentent un taux de variation annuel dû au solde migratoire fort (supérieur à 1.5%) contre seulement 1% de communes présentant un taux de variation annuel dû au solde naturel fort. La force du mouvement migratoire, là où il existe semble donc quelque peu se tasser.

**Comparaison des taux de variation annuel de la population sur la période 1990-99
entre le département et la zone sur chaque département**

	Tx variation annuel 90-99	dû au SN 90-99	dû au SM 90-99
Dpt Calvados	0.53%	0.43%	0.1%
Zone Calvados	0.66%	0.56%	0.1%
Dpt Manche	0.04%	0.24%	-0.2%
Zone Manche	-0.04%	0.40%	-0.44%
Dpt Ille et Vilaine	0.92%	0.47%	0.45%
Zone Ille et Vilaine	1.08%	0.65%	0.43%

Ce tableau met en évidence :

- ⇒ Une croissance démographique plus forte sur la zone étudiée que sur le département dans le Calvados et en Ille et Vilaine, en particulier soutenue par le solde naturel.
- ⇒ Un déclin démographique sur la zone Manche, lié à un déficit migratoire, plus important que dans le département en moyenne. L'analyse ultérieure devra donc être particulièrement attentive à l'impact de l'A84 sur cette partie du territoire, en matière de dynamique démographique.

En outre, la zone globale est caractérisée par trois phénomènes concernant l'évolution 1990-99 de la structure de la population :

- ⇒ La diminution globale du nombre moyen de personnes par ménage, qui est également une réalité départementale, puisque la taille moyenne des ménages est passée dans chacun des trois départements de 2.6 en 1990 à 2.4 en 1999 (-0.07%).
- ⇒ Une diminution des moins de 20 ans, de -4% sur la zone globale et variable entre les départements (-4.7% sur la zone Calvados, -9.7% sur la zone Manche et epsilon sur la zone Ille et Vilaine). 59% des communes de la zone globale connaissent une diminution des moins de 20 ans, dont 16% une diminution de plus de 20%. Cette situation est encore plus flagrante si on considère l'évolution de la part des moins de 20 ans dans la population : elle diminue pour 78% des communes concernées, en particulier dans la zone Ille et Vilaine.
- ⇒ Une augmentation importante des 60 ans et plus, de +17.6% sur la zone globale et là encore variable entre les départements (+18% sur la zone Calvados, +13% sur la zone Manche et +20.8% sur la zone Ille et Vilaine). 81% des communes de la zone globale connaissent une augmentation des 60 ans et plus, dont 37% une augmentation de plus de 20%. Cette réalité est particulièrement sensible aux alentours des grandes agglomérations (qui attirent souvent les ménages au moment de la retraite). La part des 60 ans et plus augmente pour 73% des communes concernées.

On pourra, à l'avenir, s'interroger des effets de l'A84 :

- ⇒ D'une part, sur la fixation en terme d'emploi des jeunes après leurs études sur les territoires où ils ont grandi ;

- ⇒ D'autre part, sur l'accessibilité des personnes âgées aux services développés, soit dans les grandes agglomérations (médicalisation notamment), soit en milieu rural (organisation de services pour permettre aux personnes de rester chez elles : portage des repas, soins à domicile...).

2.2 – Dynamique de richesse

Indicateurs référents (cf. annexe 2) : évolution du revenu moyen par foyer fiscal imposé et non imposé entre 1990 et 1998 ; évolution du nombre de foyers fiscaux non imposés entre 1990 et 1998.

La dynamique de richesse est globalement favorable sur la zone globale, aussi bien pour les foyer fiscaux imposés que non imposés. En effet, 89% des communes connaissent une augmentation du revenu moyen par foyer fiscal imposé entre 1990 et 1998, dont 31% de plus de 20%. De même, 92% des communes présentent une hausse du revenu moyen par foyer fiscal non imposé sur la période, dont 26% de plus de 20%. Ce sont les foyers imposés de la zone Ile et Vilaine (40% des hausses de plus de 20%) et les foyers non imposés de la Manche (49% des hausses de plus de 20%) qui connaissent les évolutions positives les plus favorables.

L'évolution des foyers fiscaux non imposés est assez disparate ; ces foyers diminuent pour 44% des communes de la zone globale, restent équivalent pour 3% des communes et augmentent pour une majorité des communes (52%). Cette forme de paupérisation de la population, dans un contexte globalement positif, est assez sensible dans la zone Calvados (47% des communes où le nombre de foyers non imposés augmente) mais se concentre également autour de Rennes.

2.3 – Dynamique résidentielle

Indicateurs référents (cf. annexe 3) : nombre de logements totaux commencés entre 1990 et 1999 et part des logements individuels et collectifs ; nombre de logements HLM construits depuis 1982 ; évolution des logements vacants entre 1990 et 1999 ; évolution des résidences principales sur les périodes 1982-90 et 1990-99 ; évolution du prix moyen de vente des maisons entre 1994 et 1999.

La majorité des logements commencés entre 1990 et 1999 l'ont été logiquement dans les agglomérations et villes moyennes. On note une activité de construction également assez voire très dense dans les communes autour de ces dernières, avec une couronne particulièrement élargie autour de Rennes, plus qu'autour de Caen. Certaines communes le long de l'axe ont également eu une activité de construction assez dense sur la période : c'est le cas de Villers Bocage, de Villedieu les Poêles et de St Brice en Coglès. Enfin, 56.5% des logements totaux commencés entre 1990 et 1999 se situent dans la zone Ile et Vilaine, 30.4% dans la zone Calvados et 13.1% dans la zone Manche (rappelons que l'on tient compte de l'aire urbaine de Cherbourg).

Sur le type de logement réalisé, on peut émettre les constats suivants :

- ⇒ Les communes ont réalisé, en grande majorité (66% des communes sur la zone globale), uniquement du logement individuel entre 1990 et 1999 ; ceci est particulièrement vrai pour la zone Calvados et la zone Manche, dont les trois quart des communes présentent ce profil, alors que ce n'est le cas que de 31% des communes dans la zone Ile et Vilaine.

- ⇒ Par opposition, seulement 32% des communes de la zone globale ont réalisé des logements collectifs. Parmi elles, 54% ont réalisé plus de 20% de logements collectifs entre 1990 et 1999 ; elles sont pour la moitié situées dans la zone Ille et Vilaine.
- ⇒ Environ 16 000 logements HLM ont été réalisés sur la zone globale depuis 1982. 91% de ces logements sont le fait de 65 communes tandis que 457 communes n'en ont réalisé aucun (68% des communes de la zone globale). Parmi les 65 communes, 40 se situent dans la zone Calvados (53% de la production totale), 22 dans la zone Manche (35% de la production totale) et 3 dans la zone Ille et Vilaine (3% de la production totale).

Le nombre de logements vacants a diminué entre 1990 et 1999 pour 54% des communes de la zone globale, il a été nul pour 6% des communes et a augmenté pour 40% des communes. Il s'est surtout accru dans les agglomérations, villes moyennes et leurs abords. Enfin, il a augmenté dans 40% des communes de la zone Calvados, dans 35% de celles de la zone Manche et dans 25% de celles de la zone Ille et Vilaine.

L'évolution des résidences principales entre 1990 et 1999 sur la zone globale (+17%) confirment les résultats de la construction puisque :

- ⇒ D'une part, les communes de la zone Ille et Vilaine sont responsables de 57% de l'augmentation du parc, tandis que les communes de la zone Calvados représentent 29% et celles de la zone Manche 14%.
- ⇒ D'autre part, sur les 152 communes ayant une évolution de 20% et plus de son parc de résidences principales, celles d'Ille et Vilaine capitalisent 70% de l'augmentation, celles du Calvados 25% et celles de la Manche 5%.

Enfin, concernant l'évolution du marché foncier, les données recueillies sur la zone axe (64 communes) sont extrêmement parcimonieuses, par conséquent, les constats en terme d'évolution sont très partiels :

- ⇒ Concernant l'évolution du prix moyen des terrains, nous n'avons les données 1994 et 1999 que pour quatre communes (2 dans la zone Manche et 2 dans la zone Calvados). 3 connaissent une hausse : Breteville sur Odon et Cahagnes (+10%), St Martin des Champs (+40%) et 1 connaît une décroissance : Avranches (-53%).
- ⇒ Concernant l'évolution du prix moyen des maisons, nous avons les données 1994 et 1999 pour 23 communes (6 en Ille et Vilaine, 7 dans la Manche et 10 dans le Calvados). 17 connaissent une hausse dont 65% de plus de 20% ; elles sont surtout localisées en Ille et Vilaine et dans le Calvados.

Ce point pouvant s'avérer particulièrement intéressant pour mesurer à l'avenir les effets de l'A84, il conviendra soit de fiabiliser les données vis-à-vis des organismes fournisseurs, soit d'appréhender cet aspect au travers d'études spécifiques et probablement plus qualitatives. Ceci est d'ailleurs vrai d'une manière générale sur la question du lien entre la dynamique résidentielle et les effets de l'A84 dans un contexte généralisé de polarisation autour des agglomérations, où l'A84 peut être un facteur d'articulation et d'équilibre du territoire à partir du confortement du réseau des villes moyennes.

2.4 – Dynamique économique

Indicateurs référents (cf. annexe 4) : part des actifs ayant un emploi dans sa commune de résidence en 1990 et 1999 ; évolution du nombre et de la part de cadres actifs entre 1990 et 1999 ; taux d'activité féminin en 1990 et 1999.

Les migrations alternantes se renforcent sur la zone globale, comme en France d'une manière générale puisqu'en 1999, trois actifs sur cinq travaillent hors de leur commune de résidence. Sur la zone globale, on constate que le nombre de communes dont la part des actifs sortants est supérieure à 50% a augmenté de 40% entre 1990 et 1999. En outre, le nombre de communes dont la part des actifs sortants est supérieure à 75% à quant à elle été multiplié par 2.1. Ce mouvement est particulièrement significatif dans les zones rurales où on a constaté, plus haut, un déclin démographique. Ce double mouvement est donc a priori préjudiciable à l'équilibre des territoires. Parmi les 360 communes de la zone globale qui ont un taux d'actifs sortants supérieur à 75%, 54% se situent dans la zone Manche, 27% dans la zone Calvados et 18% dans la zone Ille et Vilaine.

Le nombre de cadres a progressé d'environ 11 300 personnes sur la zone globale entre 1990 et 1999. Cette évolution est très concentrée sur un petit nombre de communes de la zone globale (22 communes pour 55% de l'augmentation totale). Outre Rennes et Caen, ces communes se situent souvent en périphérie des métropoles. La carte de la parts des cadres en 1999 confirme la concentration de ceux-ci aux alentours des grandes agglomérations et sur la façade littoral de la Manche.

Le taux d'activité féminin a légèrement progressé sur la zone globale, puisque les communes présentant moins de 40% de femmes actives dans la population féminine ont diminué (-15%) tandis que celles présentant un taux d'activité féminin compris entre 40 et 50% a augmenté (+15%), celles présentant un taux supérieur à 50% restant stable. Ce facteur est également important à analyser à l'avenir, voire de façon plus approfondie, en terme de type d'emploi proposé aux femmes, en particulier en milieu rural, tant il est vrai que la capacité des territoires à proposer un emploi aux deux conjoints s'avère un facteur d'attractivité fort.

3 – Analyse cartographique à l'échelle de la zone Caen-Coulvain

Nous complétons ici l'analyse de la zone globale sur une zone zoom qui correspond à la seule section en service sur la période 1990-99, Caen-Coulvain (28 km et 18 minutes de trajet). Cette aire d'étude a été conçue comme un sous-ensemble de la zone globale autour de l'axe Caen-Coulvain : autant elle comprend des communes un peu à l'Ouest de Coulvain, autant elle a exclu les commune à l'Est de Caen. Elle comprend ainsi 162 communes du Calvados.

3.1 – Dynamique démographique

Evolution démographique des communes de la zone caen-Coulvain

En % des communes	Zone Caen-Coulvain	
	1982-90	1990-99
Déclin démographique	28%	26.5%
Croissance démographique	72%	73.5%
Solde naturel négatif	18.5%	18.5%
Solde naturel positif	81.5%	81.5%
Solde migratoire négatif	38%	34%
Solde migratoire positif	62%	66%

Par rapport à la zone globale, l'évolution 1990-99 est plus favorable dans la zone Caen-Coulvain : 73.5% de communes en croissance démographique (contre 66%), 81.5% de solde naturel positif (contre 77%) et 66% de solde migratoire positif (contre 59%). En revanche, elle est tout à fait similaire à l'évolution de la zone Calvados dans son ensemble.

Taux de variation annuel de la population sur la période 1990-99 sur la zone Caen-Coulvain

	Tx variation annuel 90-99	dû au SN 90-99	dû au SM 90-99
Zone Caen-Coulvain	0.47%	0.52%	-0.05%

La croissance démographique de la zone Caen-Coulvain est essentiellement due au solde naturel (+0.52%), le taux de variation du solde migratoire étant négatif (-0.05%), ce qui n'est pas le cas à l'échelle de la zone Calvados où le taux de variation du solde migratoire est positif (+0.1%). Le taux de variation du solde migratoire sur la zone Caen-Coulvain sur la période 1982-90 était de -0.16%.

Ainsi, il semble bien y avoir un effet de l'A84 sur l'attractivité du territoire traversé, puisque le solde migratoire est moins négatif que sur la période précédente, cependant cet effet est visiblement moins fort que l'attractivité de la métropole en tant que telle.

En outre, concernant l'évolution 1990-99 des moins de 20 ans et des 60 ans et plus, la zone zoom dans une situation plus proche de la zone Manche que de la zone Calvados :

- ⇒ Evolution des moins de 20 ans : -7.5% (-9.7% dans la zone Manche et -4.7% dans la zone Calvados) ; 61% des communes de la zone Caen-Coulvain ont perdu des moins de 20 ans.
- ⇒ Evolution des 60 ans et plus : +11.3% (+13% dans la zone Manche et +18% dans la zone Calvados) ; 72% des communes de la zone Caen-Coulvain ont gagné des 60 ans et plus.

3.2 – Dynamique de richesse

La dynamique de richesse est globalement favorable sur la zone Caen-Coulvain, aussi bien pour les foyer fiscaux imposés que non imposés. En effet, 89.5% des communes connaissent une augmentation du revenu moyen par foyer fiscal imposé entre 1990 et 1998, dont 26.5% de plus de 20%. De même, 86% des communes présentent une hausse du revenu moyen par foyer fiscal non imposé sur la période, dont 25% de plus de 20%.

La situation n'est pas plus favorable qu'à l'échelle de la zone globale, voire légèrement plus défavorable pour deux paramètres : hausse de plus de 20% du revenu moyen par foyer fiscal imposé (31% des communes dans la zone globale) et hausse du revenu moyen par foyer fiscal non imposé (92% des communes dans la zone globale).

3.3 – Dynamique résidentielle

La zone Caen-Coulvain concentre 16.3% des logements commencés sur la zone globale entre 1990 et 1999 (pour 24% des communes concernées). Elle concentre également 54% de ceux de la zone Calvados. Le phénomène est tout à fait concentré sur Caen et communes de grande proximité. La plupart des logements commencés (76%) concernent Caen, sa périphérie (Fleury sur Orne, Saint Germain la Blanche Herbe, Bretteville sur Odon, Verson, Carpiquet, Bretteville l'Orgueilleuse, Saint André sur Orne) et une commune de l'axe (Villers Bocage).

L'évolution des résidences principales entre 1990 et 1999 sur la Caen-Coulvain (+14%) confirment les résultats de la construction puisque les communes de cette zone sont responsables de 15.3% de l'augmentation du parc.

3.4 – Dynamique économique

Le taux de polarisation (en terme d'activité) d'une commune est le ratio entre le nombre d'emplois proposé sur le nombre d'actifs occupés. Plus il est fort, plus la commune est attractive en matière d'activité (c'est à dire qu'elle accueille beaucoup d'actifs en provenance de l'extérieur). A contrario, plus il est faible, plus les actifs de la commune ont leur emploi à l'extérieur de la commune. L'annexe 5 présente les résultats du taux de polarisation sur la zone Caen-Coulvain en 1990 et en 1999.

En 1990, les taux de polarisation dans la zone Caen-Coulvain présentent les caractéristiques suivantes :

- ⇒ Ceux supérieurs à 1 se situent par ordre croissant sur les communes suivantes : LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS (1), CAUMONT-L'EVENTE (1), AUNAY-SUR-ODON (1.2), THURY-HARCOURT (1.3), LA LANDE-SUR-DROME (1.4), CAEN (1.6), VILLERS-BOCAGE (2.3) SAINT-MARTIN-DES-ENTREES (4.4) et CARPIQUET (5.6).
- ⇒ 29% des communes sont concernées par des taux compris entre 0.5 et 1.
- ⇒ 65% des communes sont concernées par des taux compris entre 0 et 0.5.

En 1999, cette situation :

- ⇒ Ceux supérieurs à 1 se situent par ordre croissant sur les communes suivantes : Verson (1), AUNAY-SUR-ODON (1.1), THURY-HARCOURT (1.3), CAEN (1.7), ROTS (1.8), VILLERS-BOCAGE (2.3), SAINT-MARTIN-DES-ENTREES (3.1) et CARPIQUET (4.8).
- ⇒ 15% des communes sont concernées par des taux compris entre 0.5 et 1.
- ⇒ 80% des communes sont concernées par des taux compris entre 0 et 0.5.

Très clairement, le taux d'attractivité économique de la majorité des communes de la zone Caen-Coulvain s'est réduit au profit des pôles d'emploi majeurs ou structurants (Caen, Carpiquet, Saint Martin des Entrées, Villers Bocage...).

Ceci est confirmé par les cartes concernant l'attractivité économique de Caen, Villers-Bocage, St Lô et Vire (cf. annexe 6). Ainsi, les migrations domicile-travail de la zone de Caen-Coulvain vers les pôles d'emploi ont augmenté dans les proportions suivantes :

- ⇒ Vers Caen : passage de 10 731 en 1990 à 12 886 en 1999, soit une hausse de +20%.
- ⇒ Vers Villers-Bocage : passage de 1 446 en 1990 à 1 470 en 1999, soit une très légère hausse de +1.6%.
- ⇒ Vers Saint-Lô : passage de 187 en 1990 à 264 en 1999, soit une hausse de +41%.
- ⇒ Vers Vire : passage de 295 en 1990 à 439 en 1999, soit une hausse de +49%.

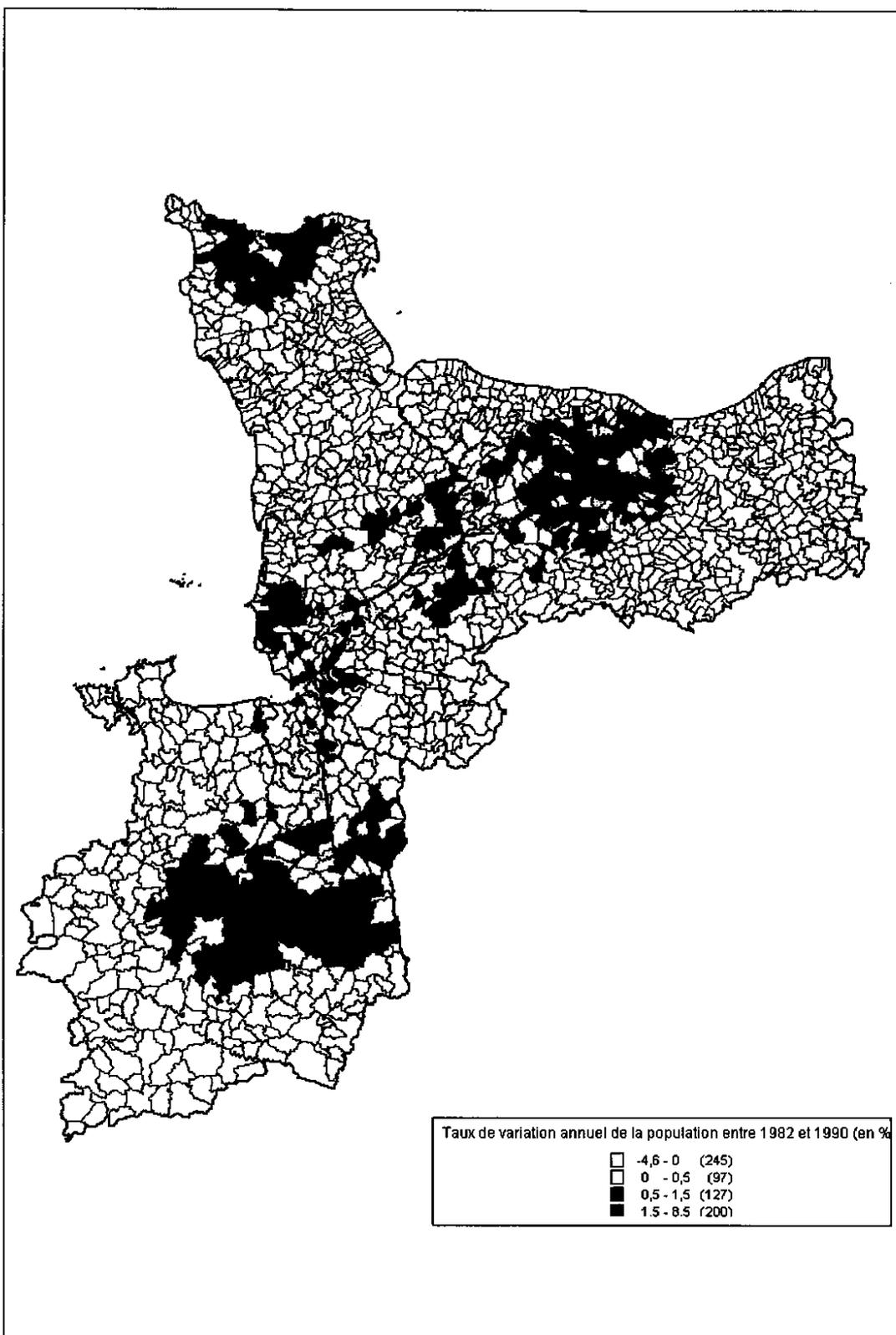
L'A84 a donc eu des effets sur l'attractivité économique de la métropole mais également des Villes moyennes de St Lô et Vire. En outre, les cartes de l'annexe 6 montrent qu'il y a eu un élargissement du rayonnement de ces villes sur la zone Caen-Coulvain. En revanche, Villers-Bocage, située directement sur l'A84, a vu son rayonnement diminué.

ANNEXE 1

DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

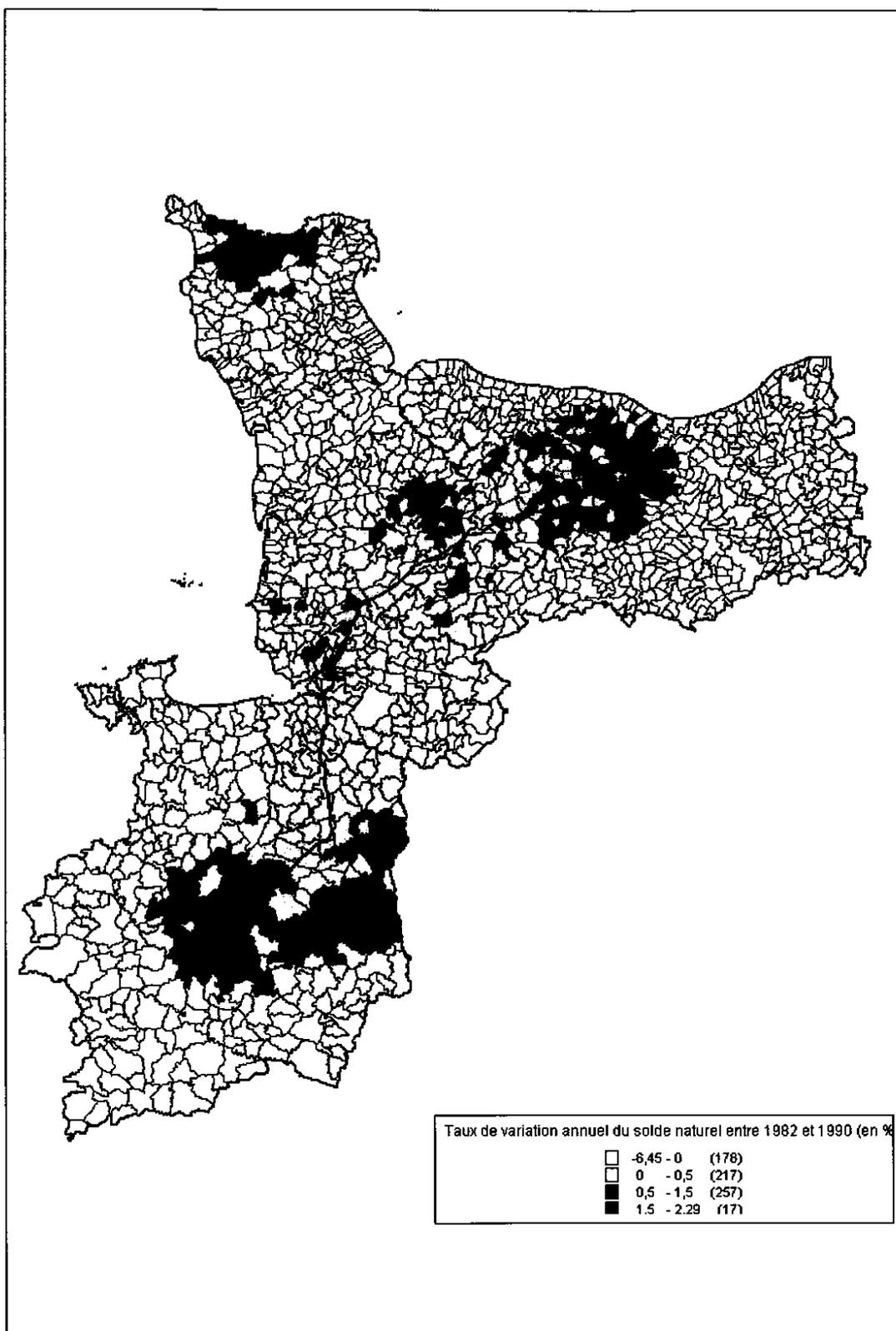
Evolution de la population entre 1982 et 1990

Source : Base Géokit – INSEE / RGP



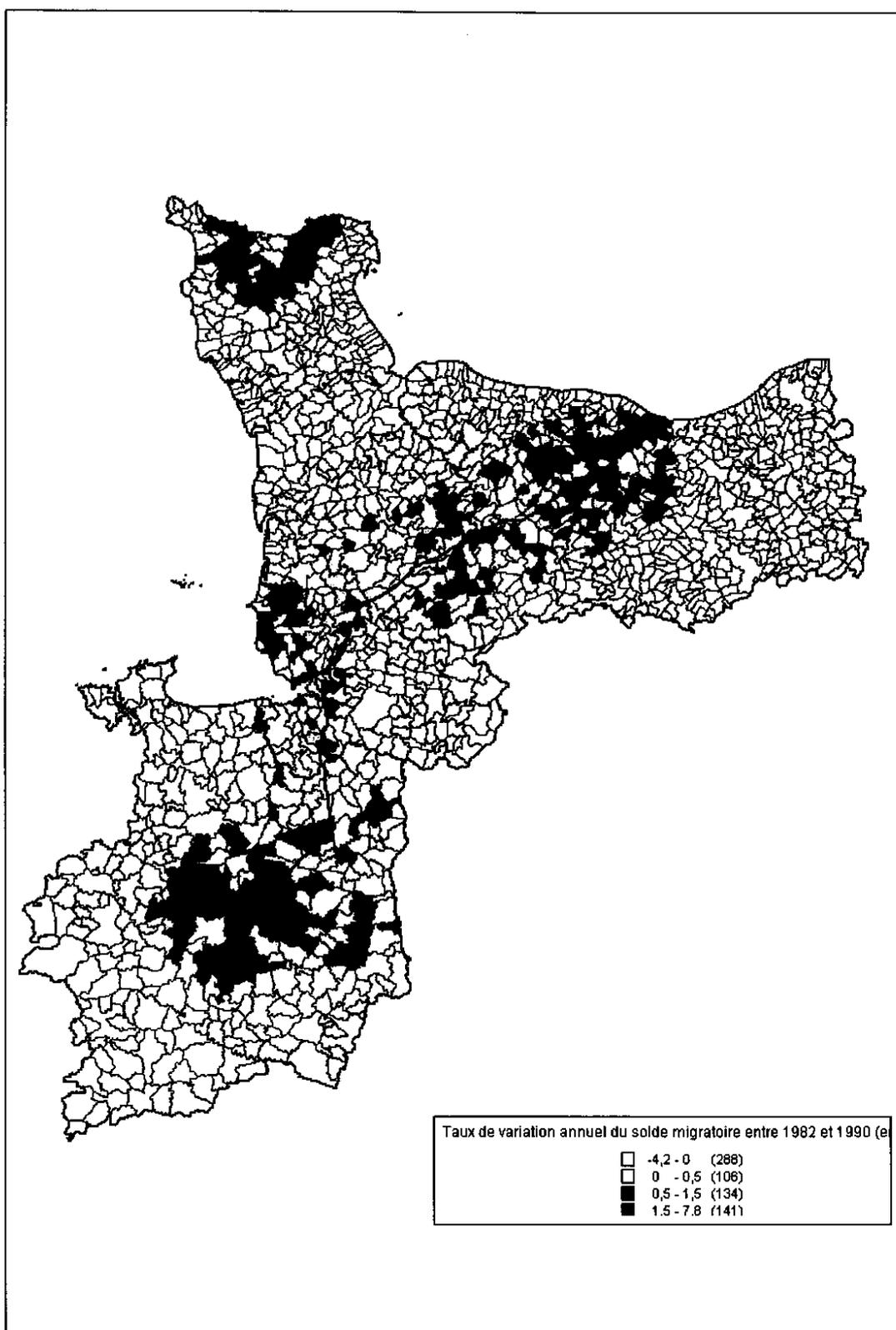
Evolution de la population due au solde naturel entre 1982 et 1990

Source : Base Géokit - INSEE / RGP



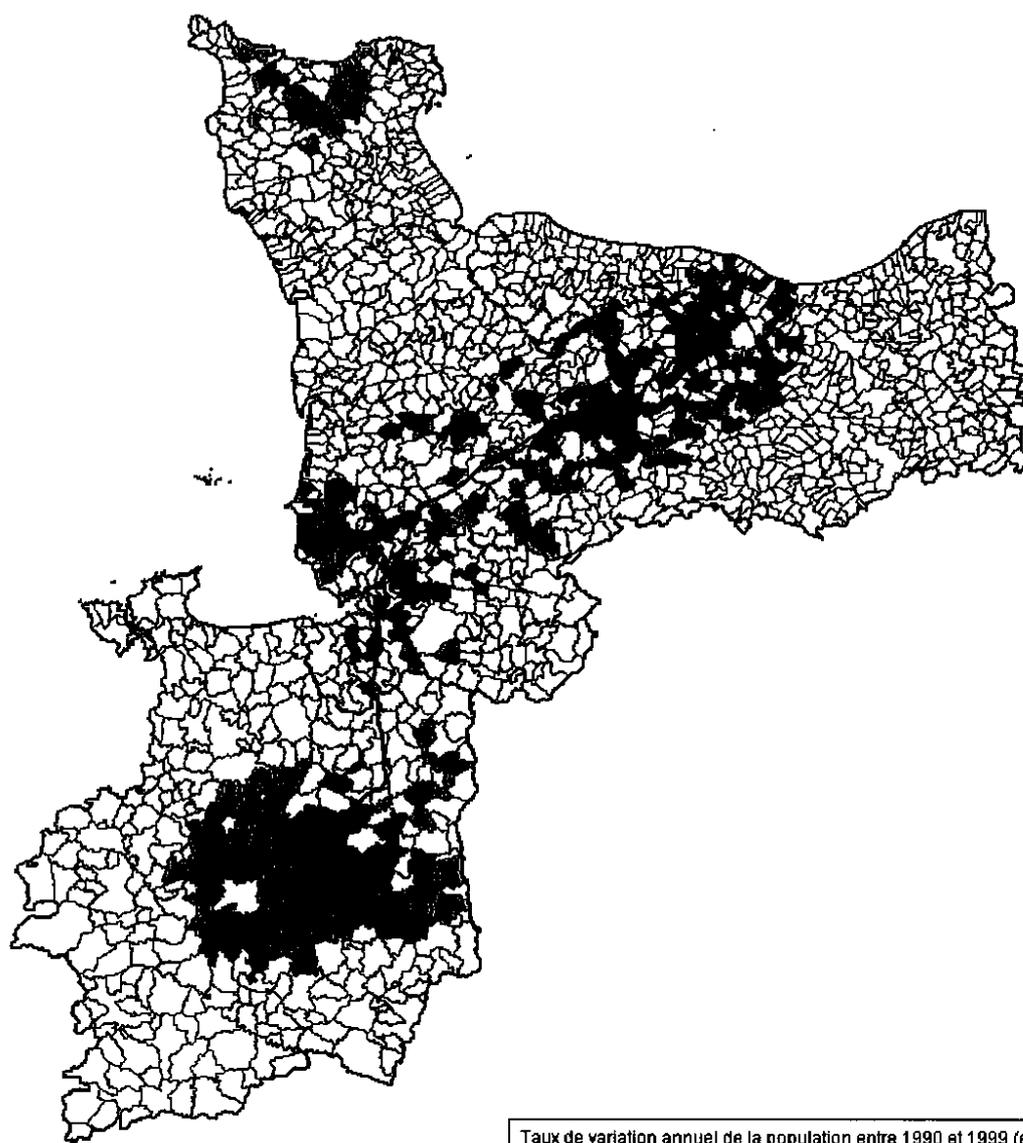
Evolution de la population due au solde migratoire entre 1982 et 1990

Source : Base Géokit - INSEE / RGP



Evolution de la population entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - INSEE / RGP

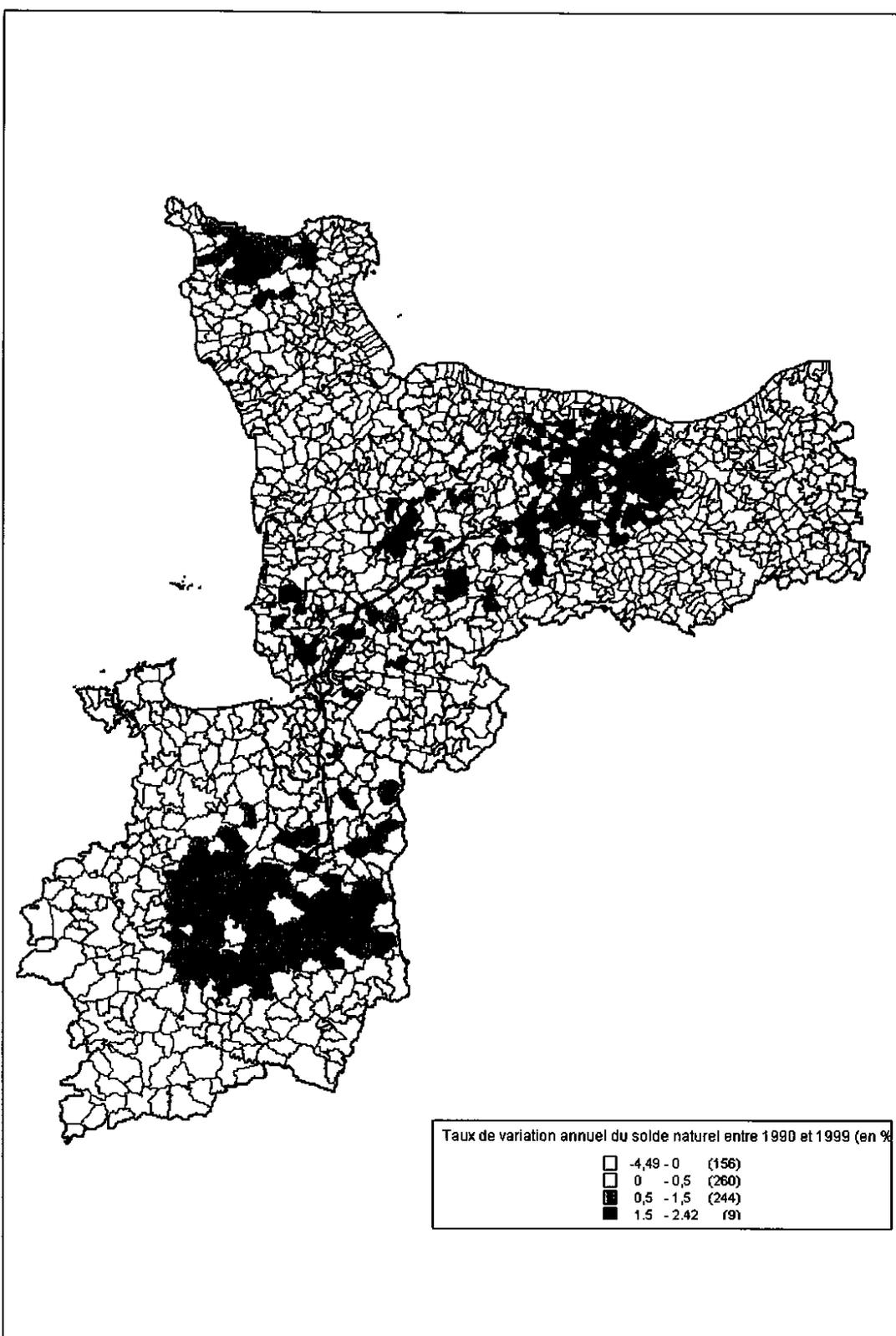


Taux de variation annuel de la population entre 1990 et 1999 (en %)

□	-4,9 - 0	(230)
□	0 - 0,5	(117)
■	0,5 - 1,5	(182)
■	1,5 - 7,2	(140)

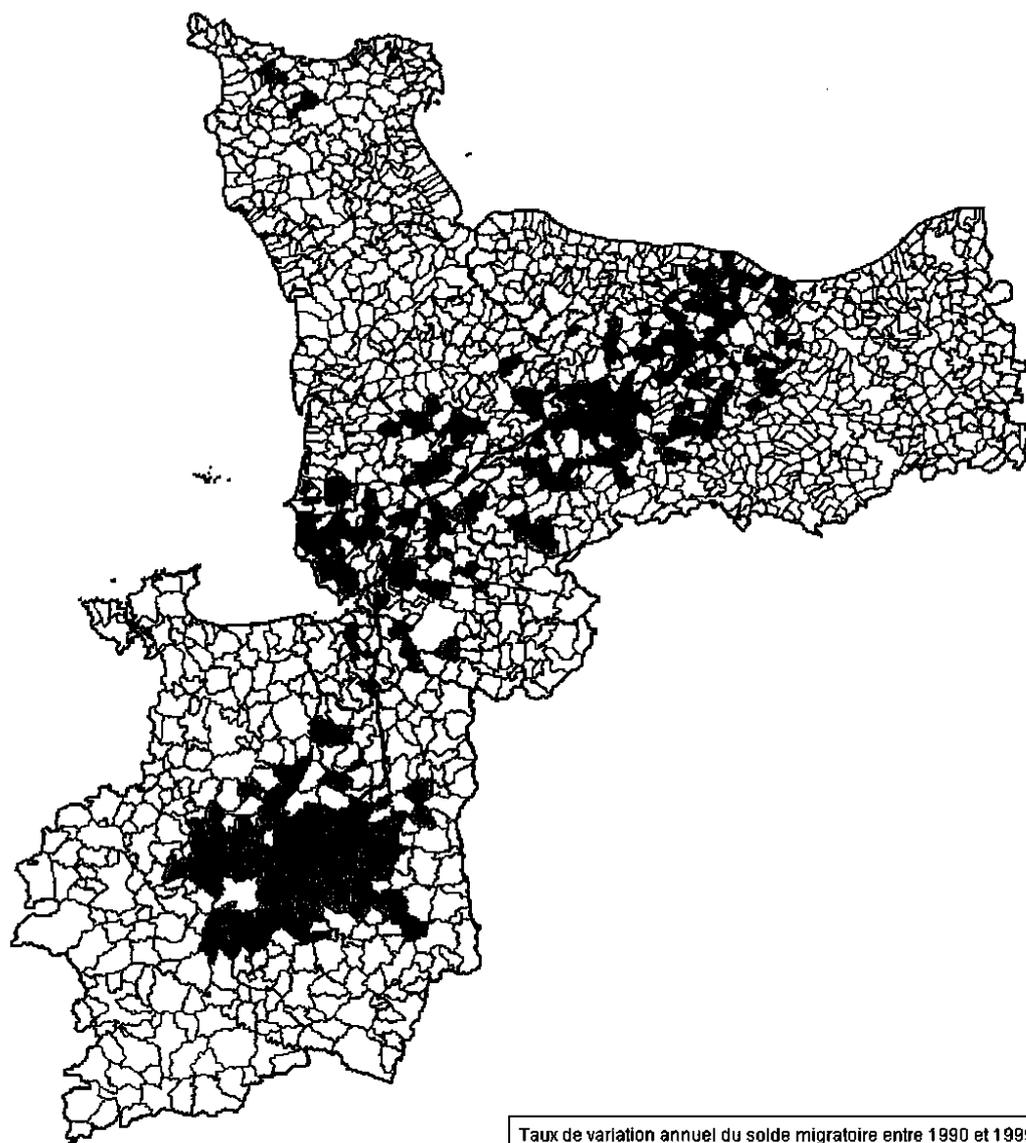
Evolution de la population due au solde naturel entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - INSEE / RGP



Evolution de la population due au solde migratoire entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - INSEE / RGP

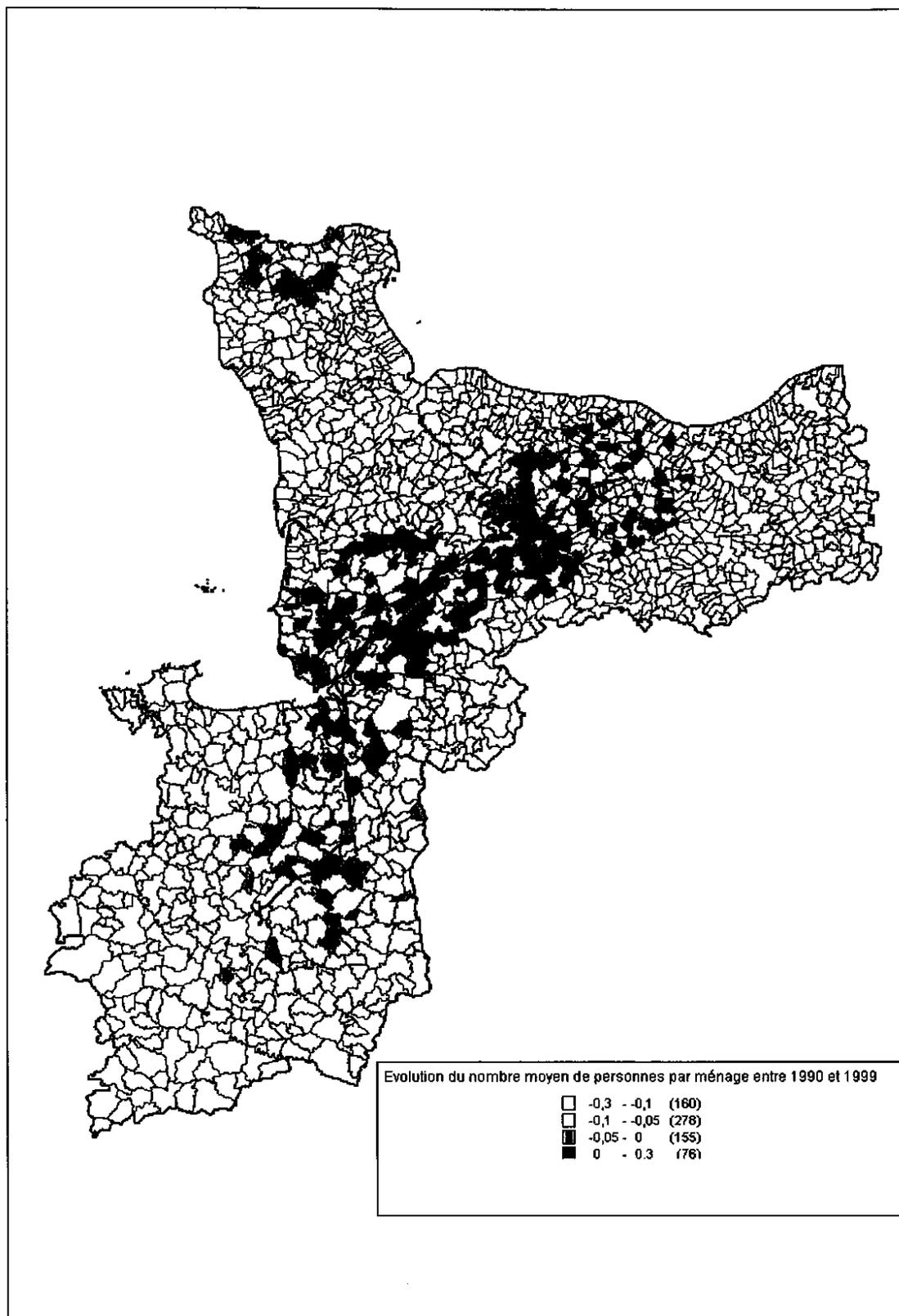


Taux de variation annuel du solde migratoire entre 1990 et 1999 (en %)

□	-5,1 - 0	(272)
◻	0 - 0,5	(149)
▒	0,5 - 1,5	(155)
■	1,5 - 6,3	(93)

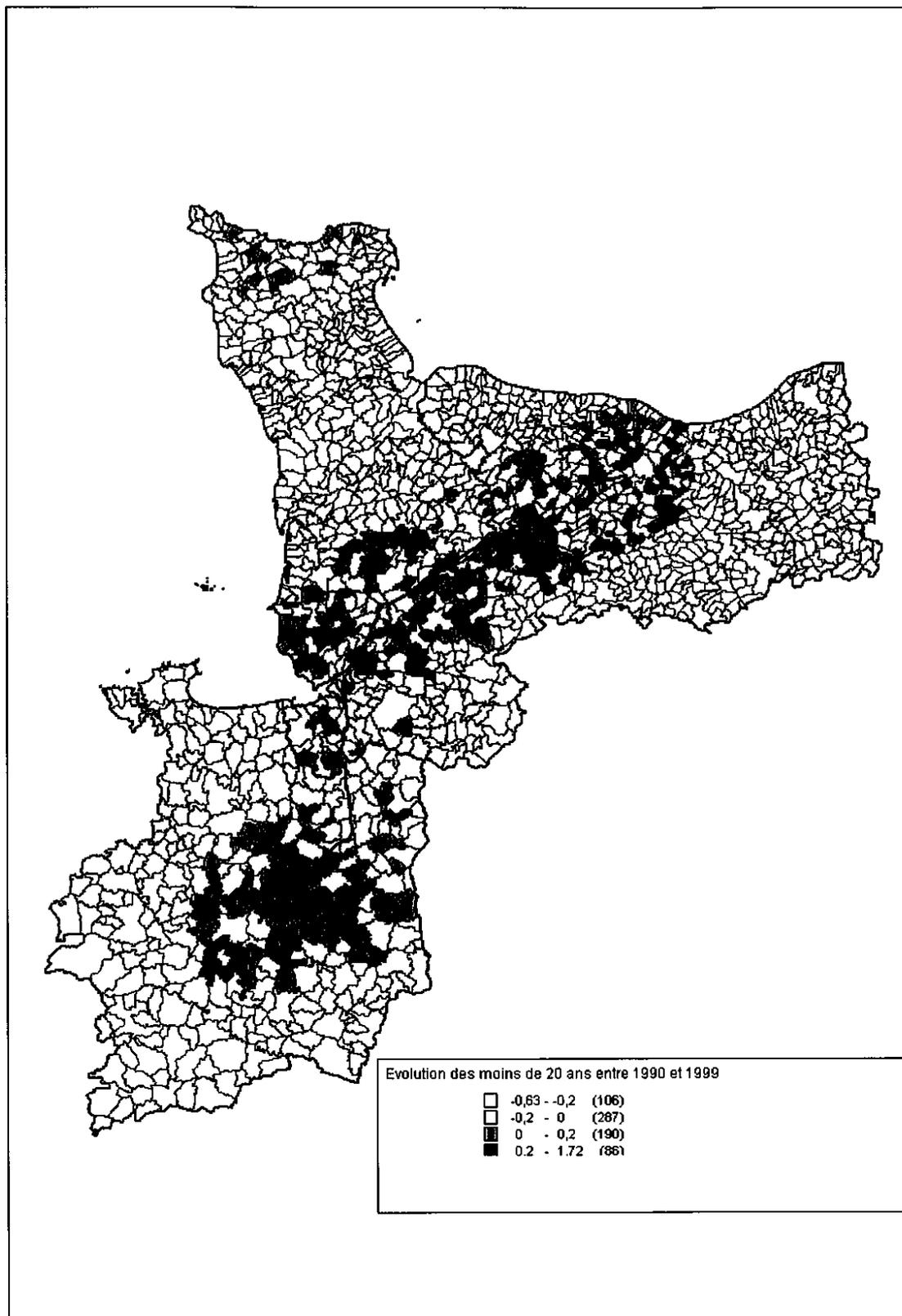
Evolution du nombre moyen de personnes par ménage entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit – INSEE / RGP



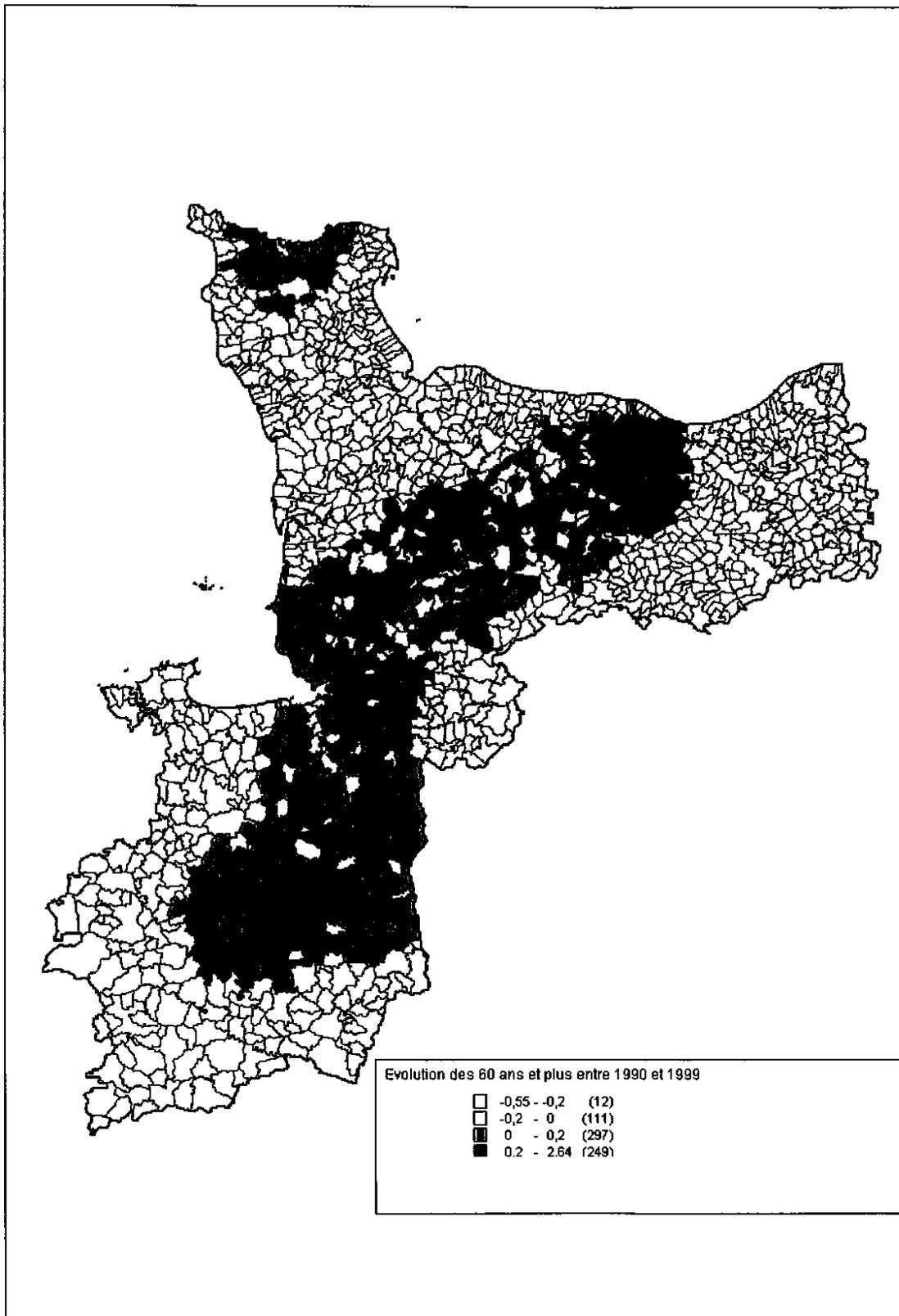
Evolution des moins de 20 ans entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - INSEE / RGP



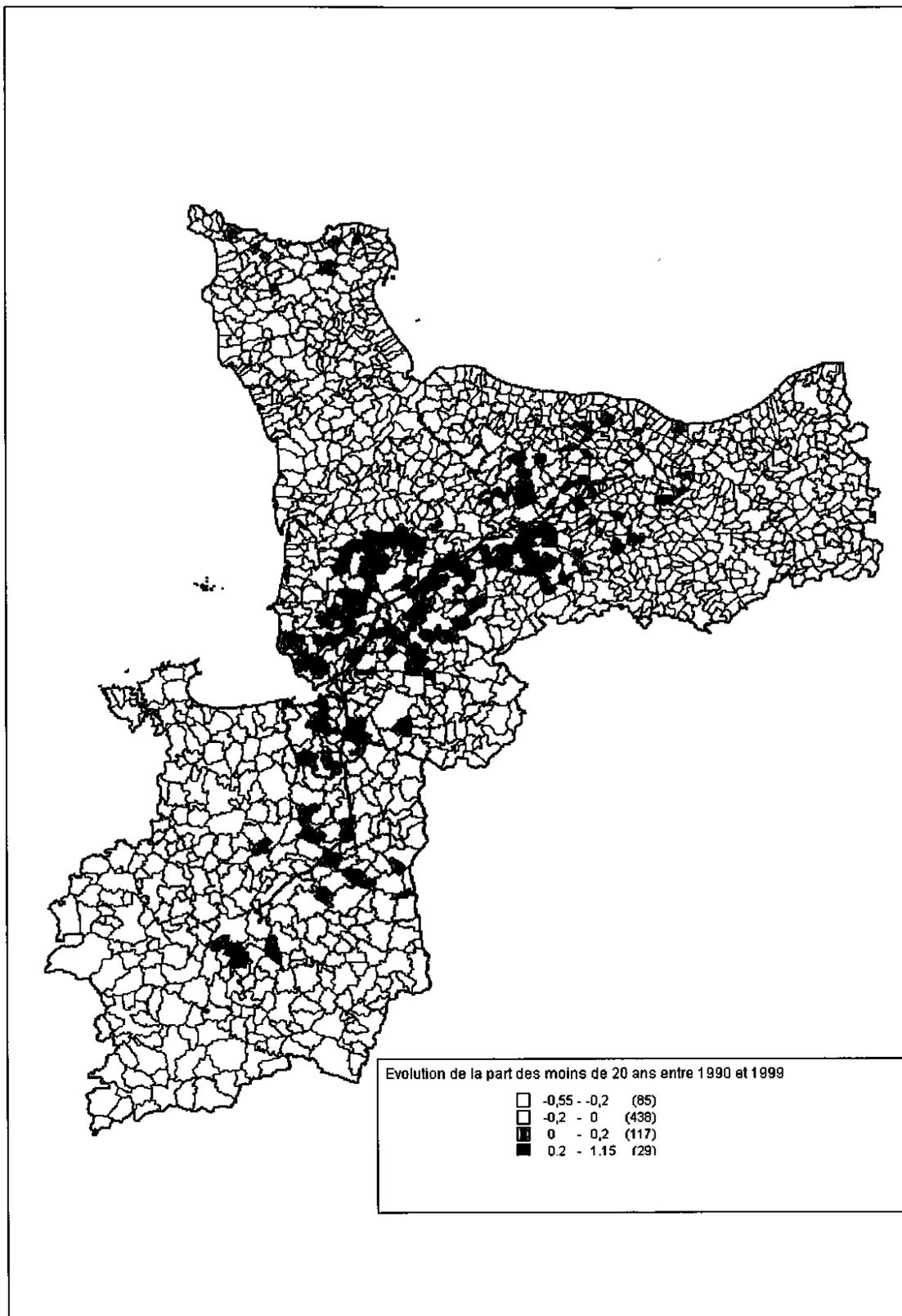
Evolution des 60 ans et plus entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - INSEE / RGP



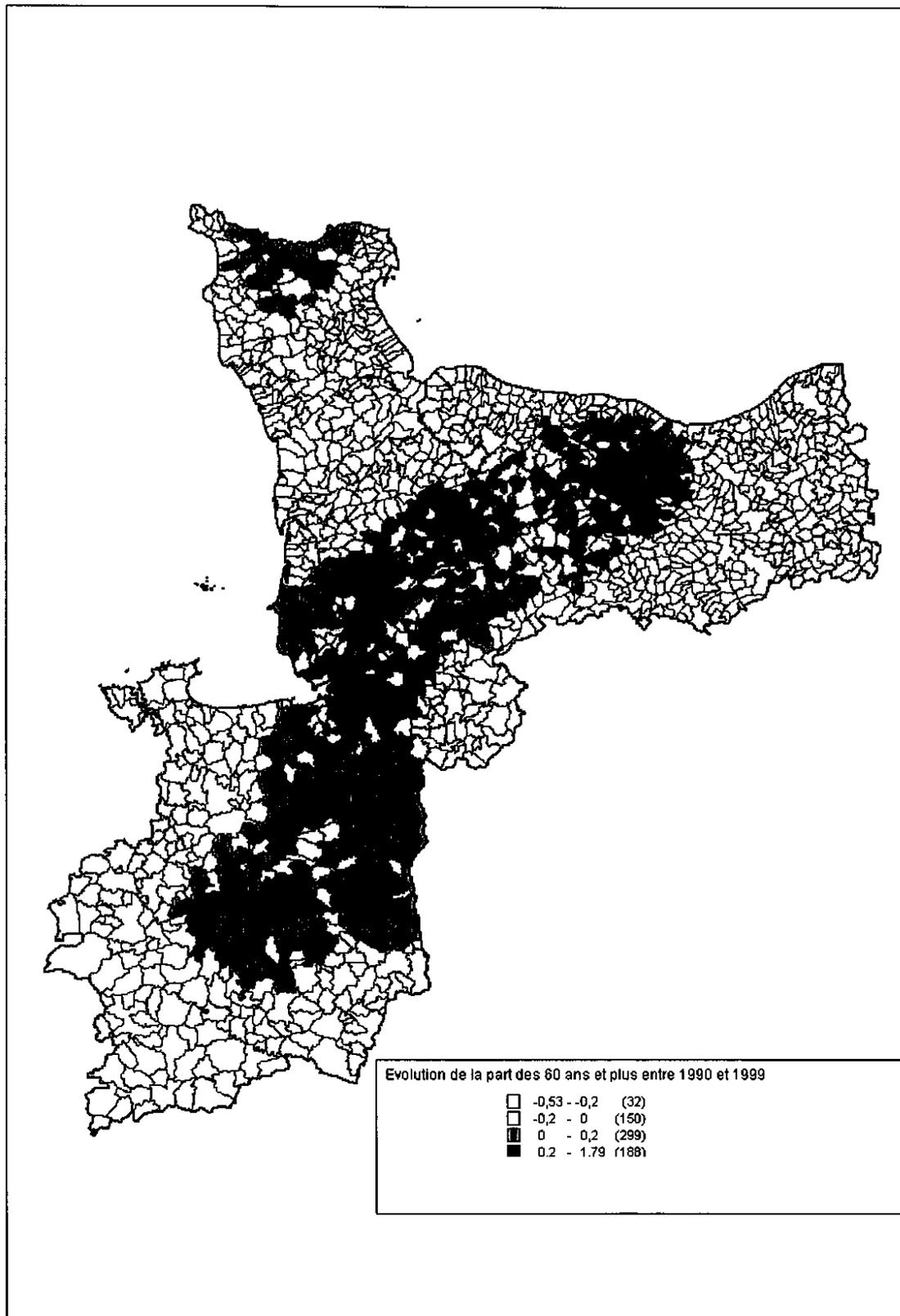
Evolution de la part des moins de 20 ans entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - INSEE / RGP



Evolution de la part des 60 ans et plus entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - INSEE / RGP

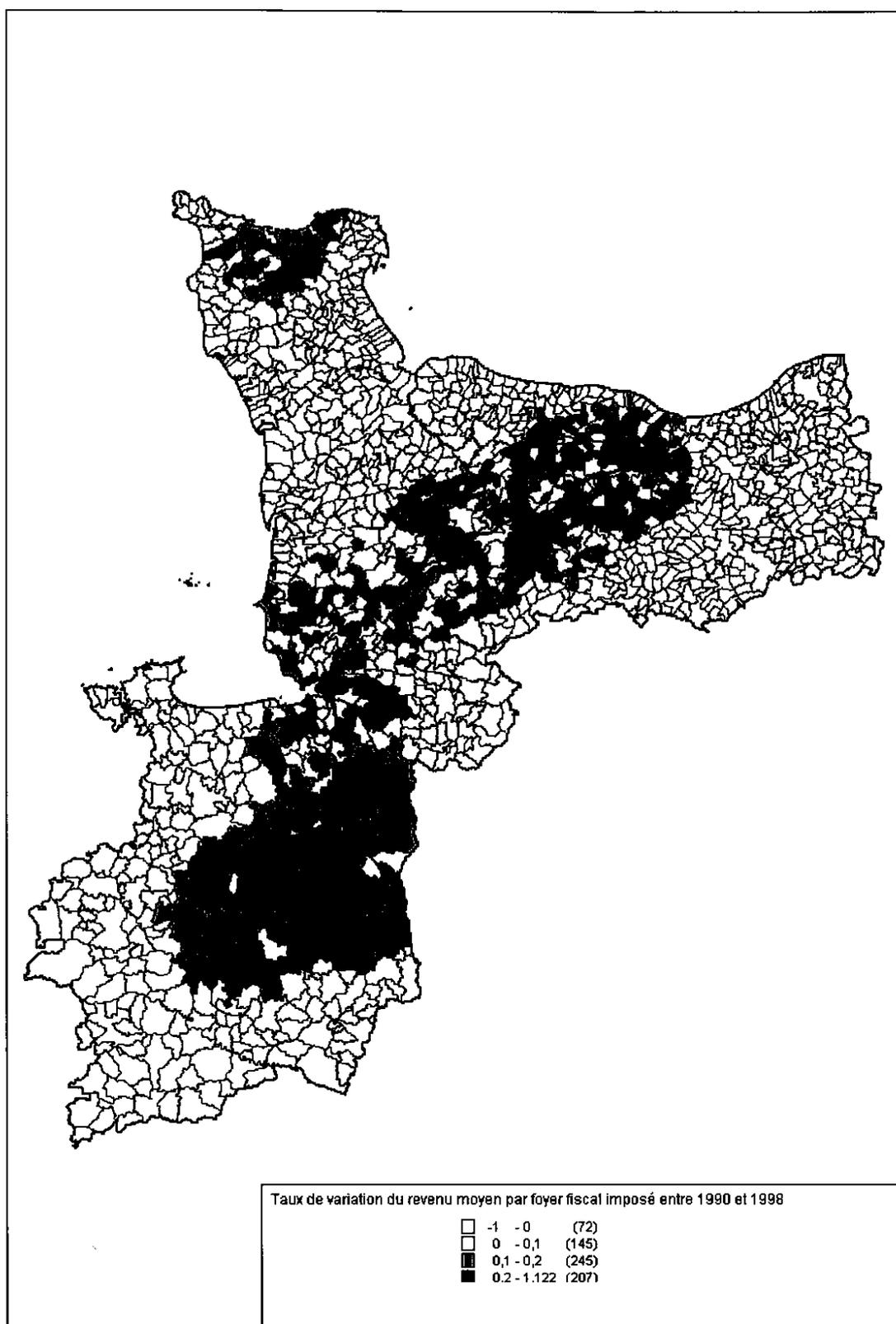


ANNEXE 2

DYNAMIQUE DE RICHESSE

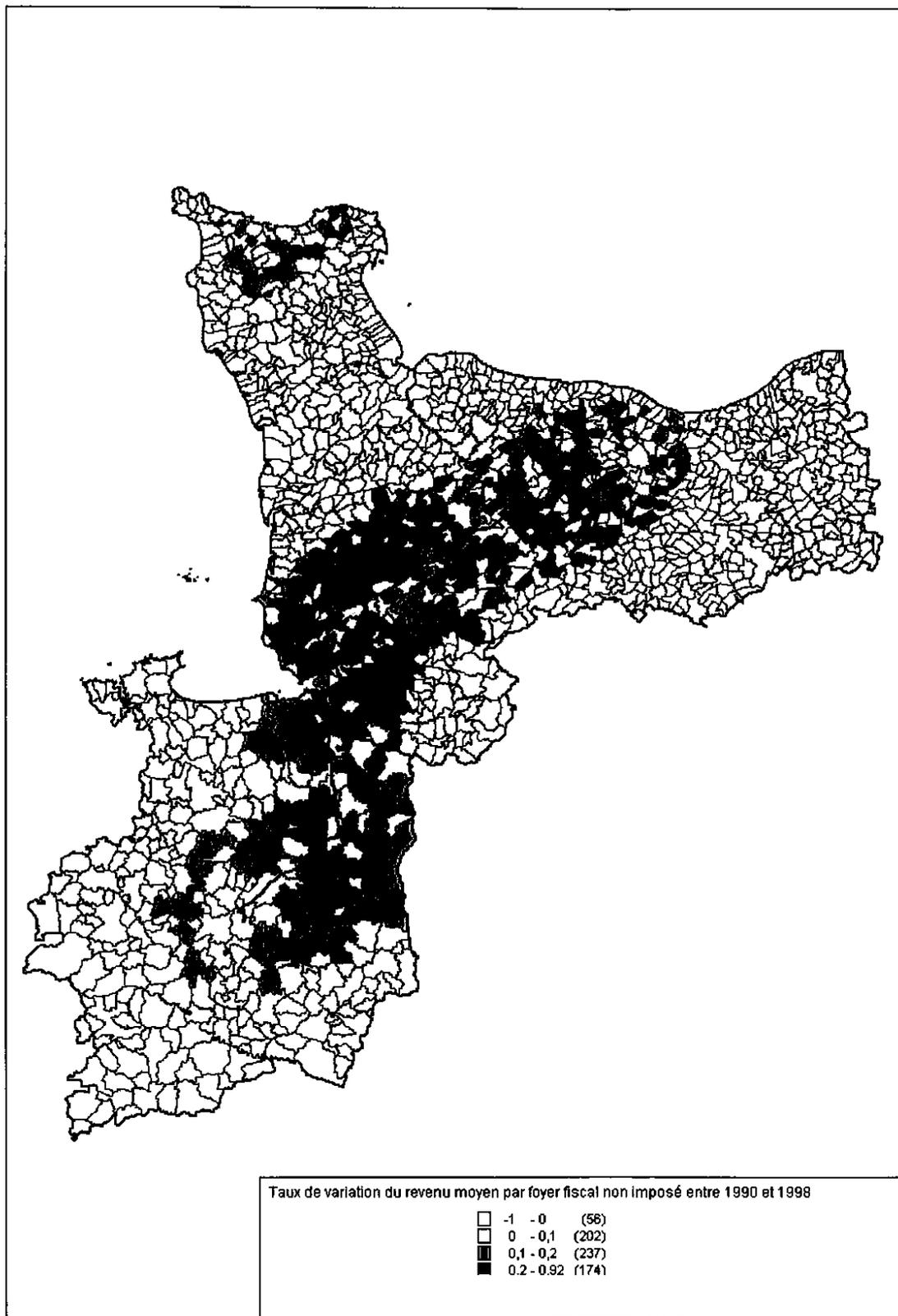
Evolution du revenu moyen par foyer fiscal imposé entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - DGI



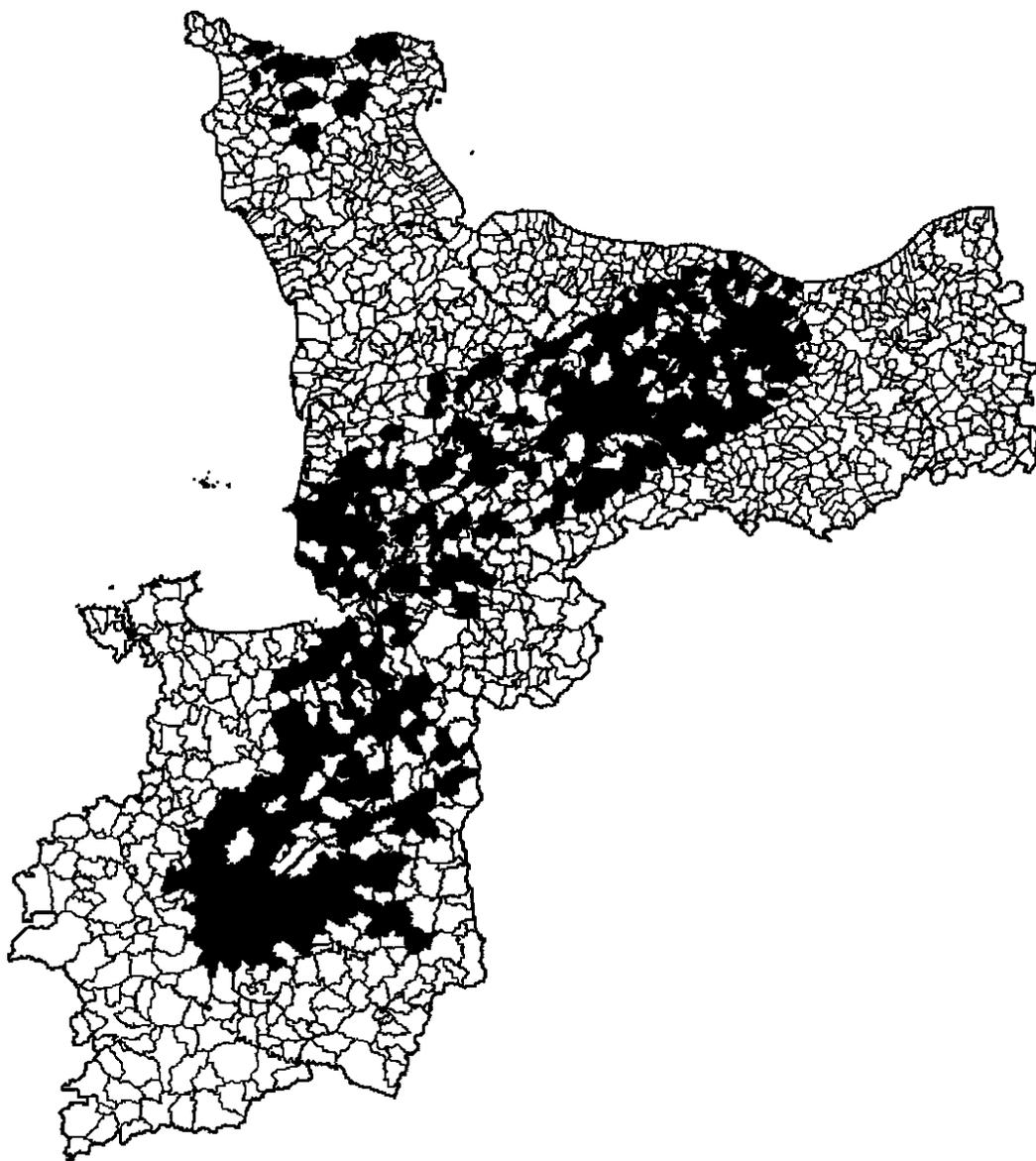
Evolution du revenu moyen par foyer fiscal non imposé entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - DGI



Evolution du nombre de foyers fiscaux non imposés entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - DGI



Evolution du nombre de foyers fiscaux non imposés entre 1990 et 1998

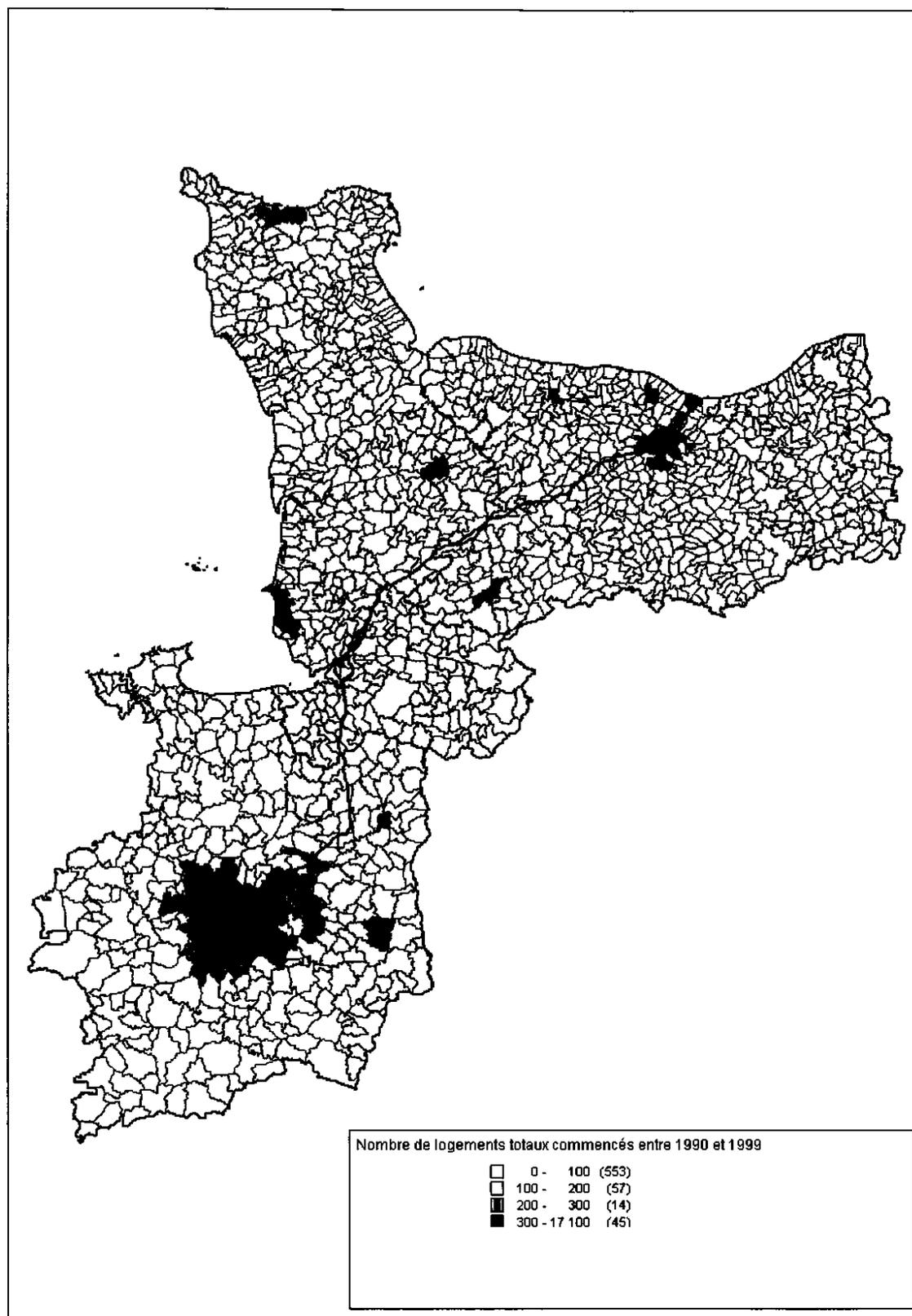
■	-1 - -0,5	(1)
■	-0,5 - 0	(295)
■	0 - 0,1	(184)
■	0,1 - 1,15	(189)

ANNEXE 3

DYNAMIQUE RESIDENTIELLE

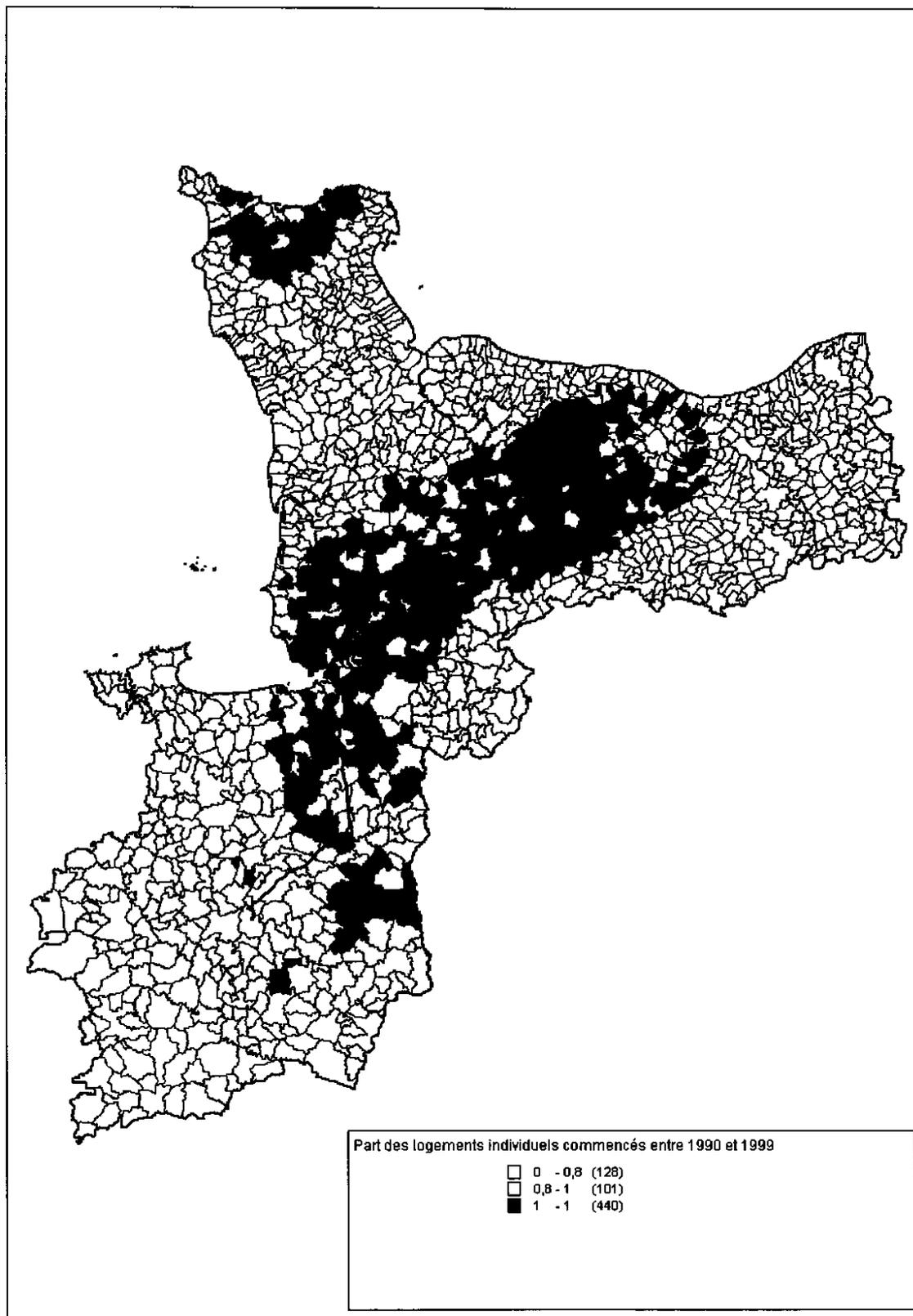
Nombre de logements totaux commencés entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - DRE / Siclone, Sitadel



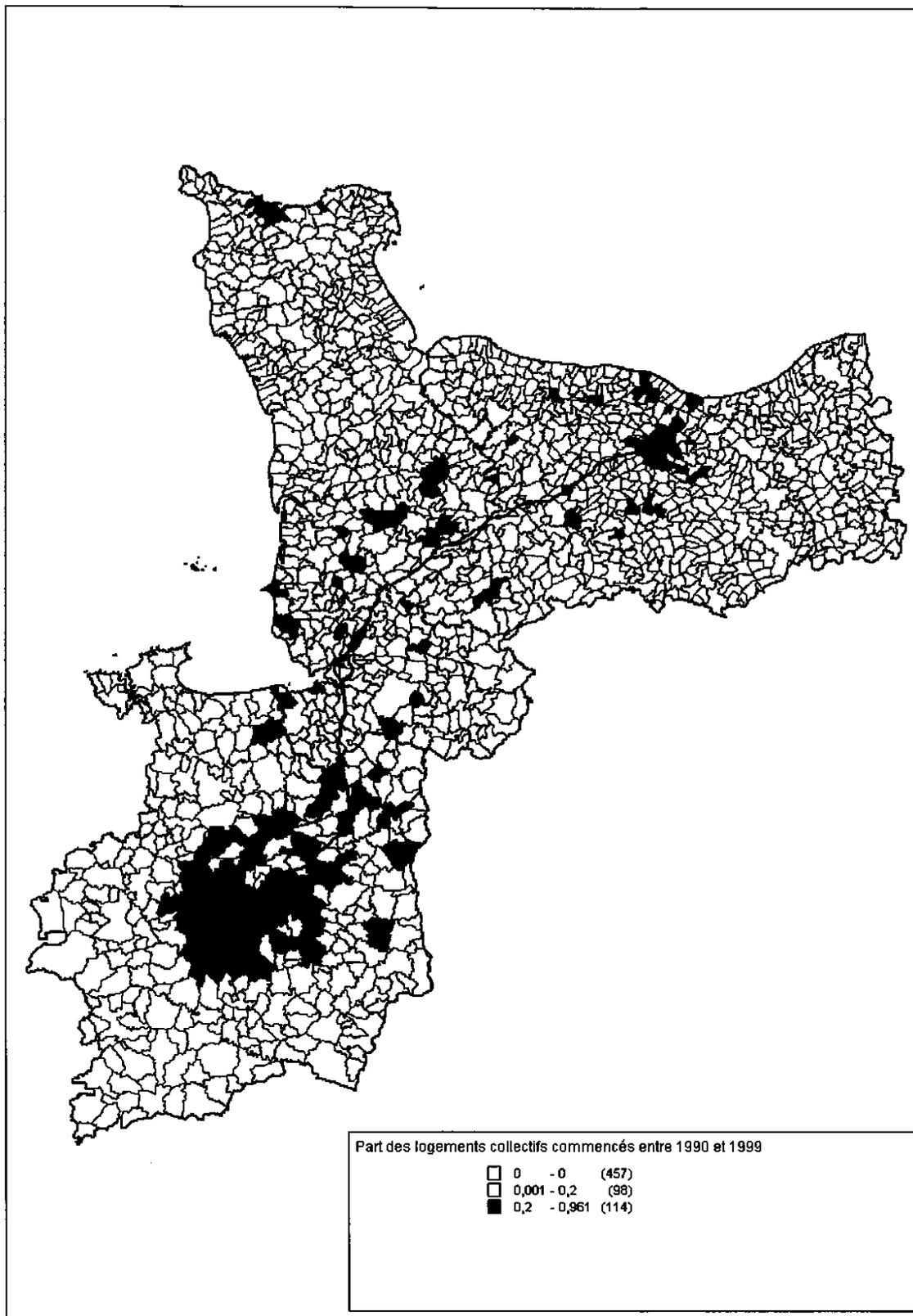
Part des logements individuels commencés entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit – DRE / Siclone, Sitadel



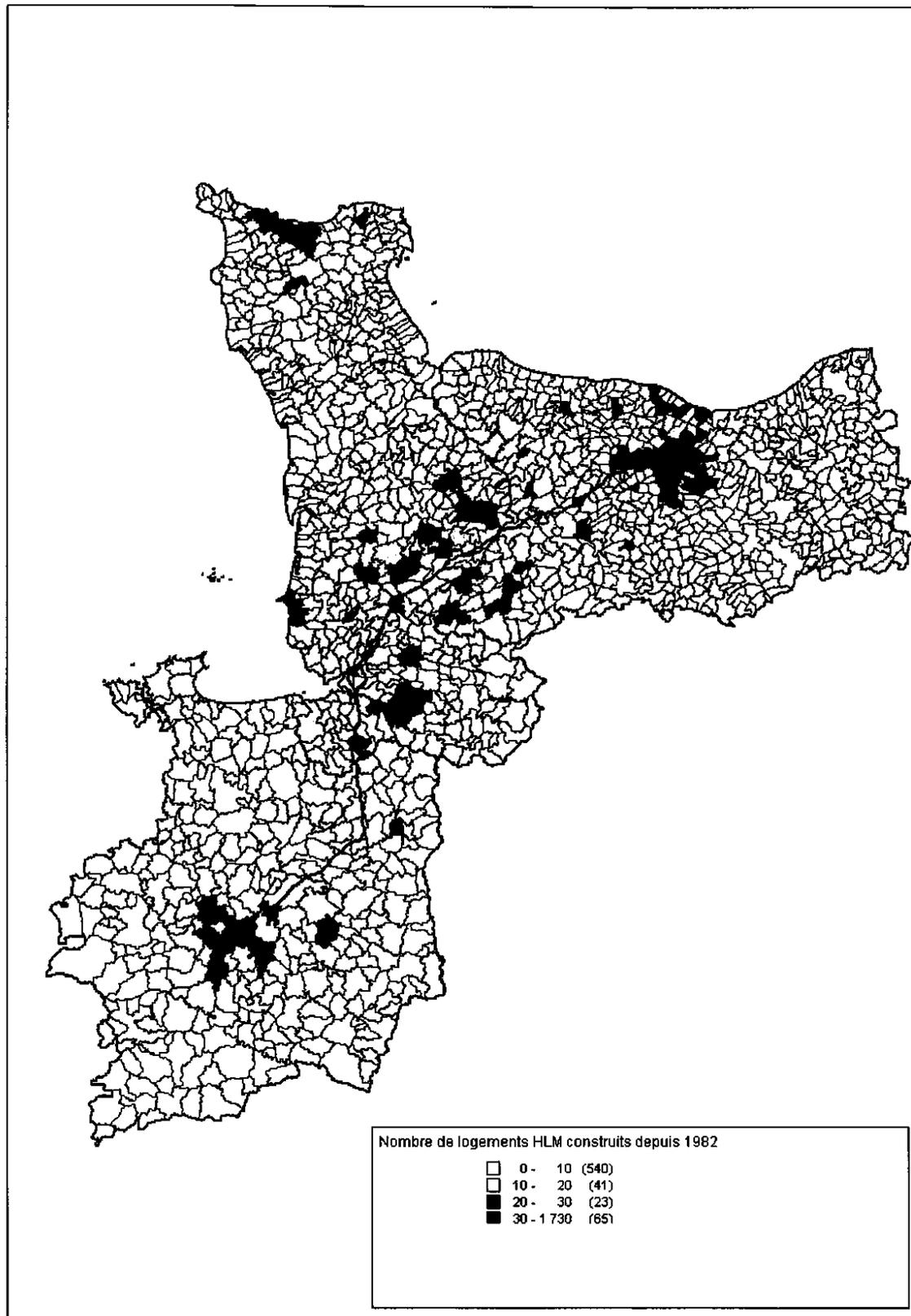
Part des logements collectifs commencés entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - DRE / Siclone, Sitadel



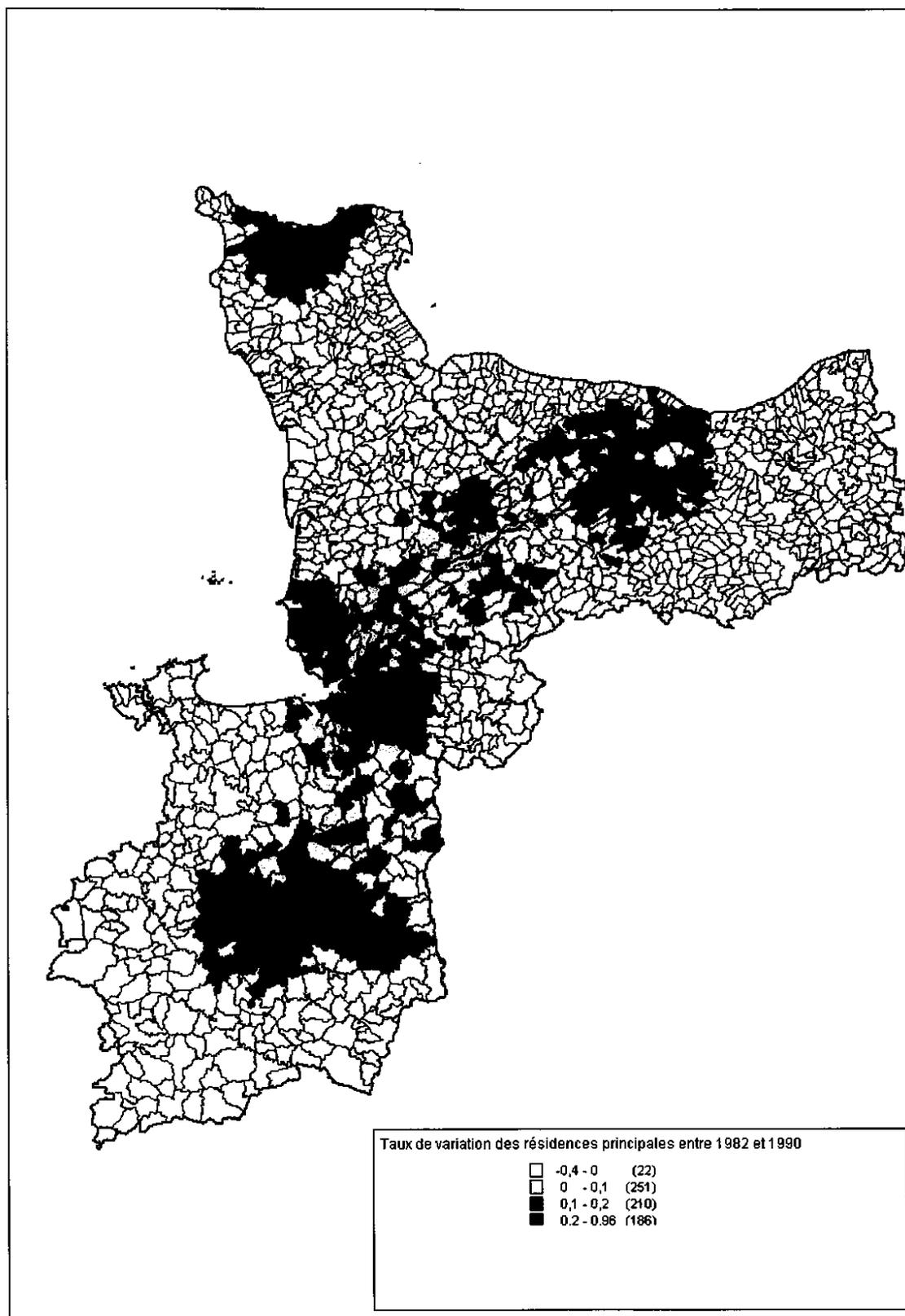
Nombre de logements HLM construits depuis 1982

Source : Base Géokit - DRE / Enquête PLS



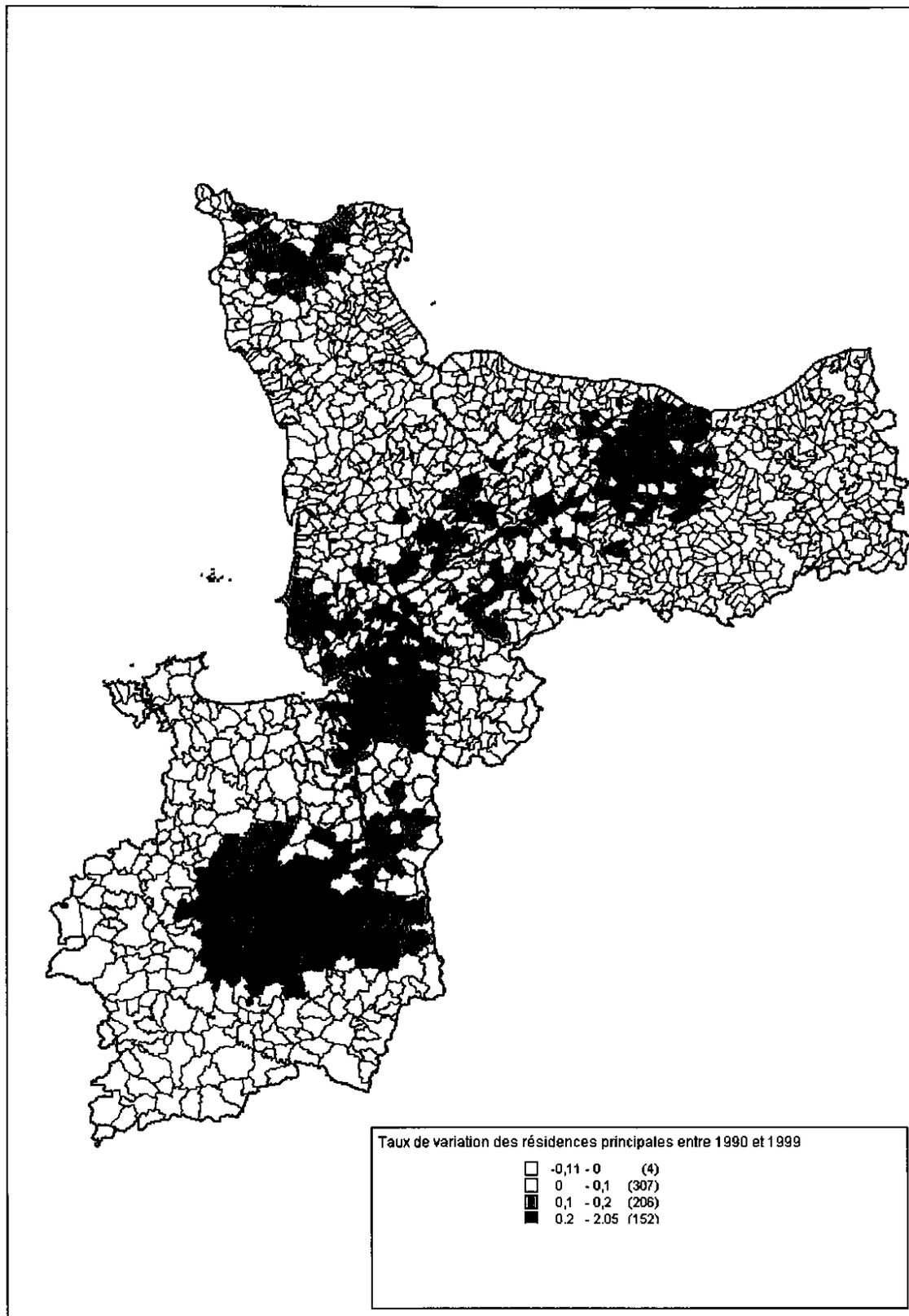
Evolution des résidences principales entre 1982 et 1990

Source : Base Géokit - INSEE / RGP



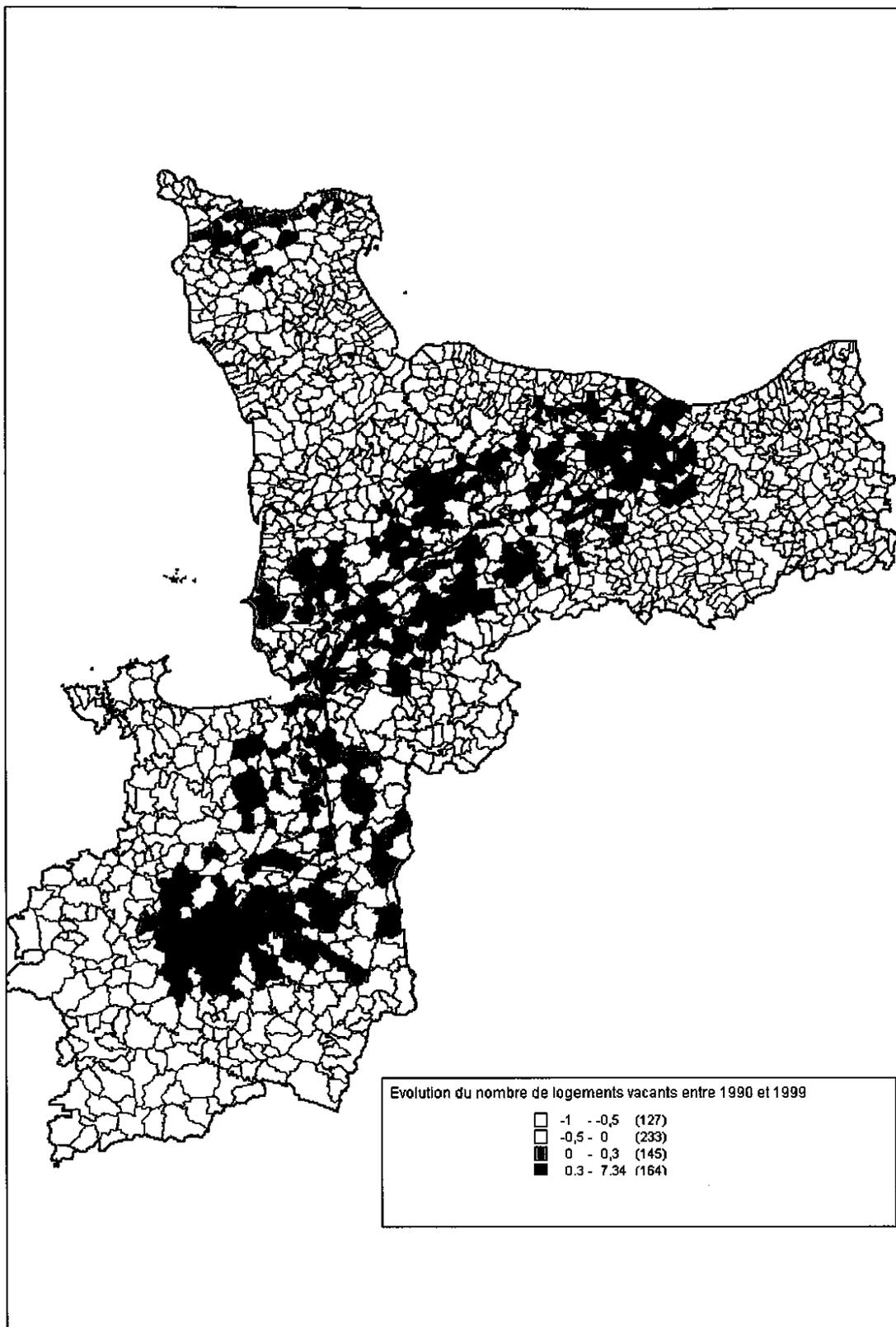
Evolution des résidences principales entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit - INSEE / RGP



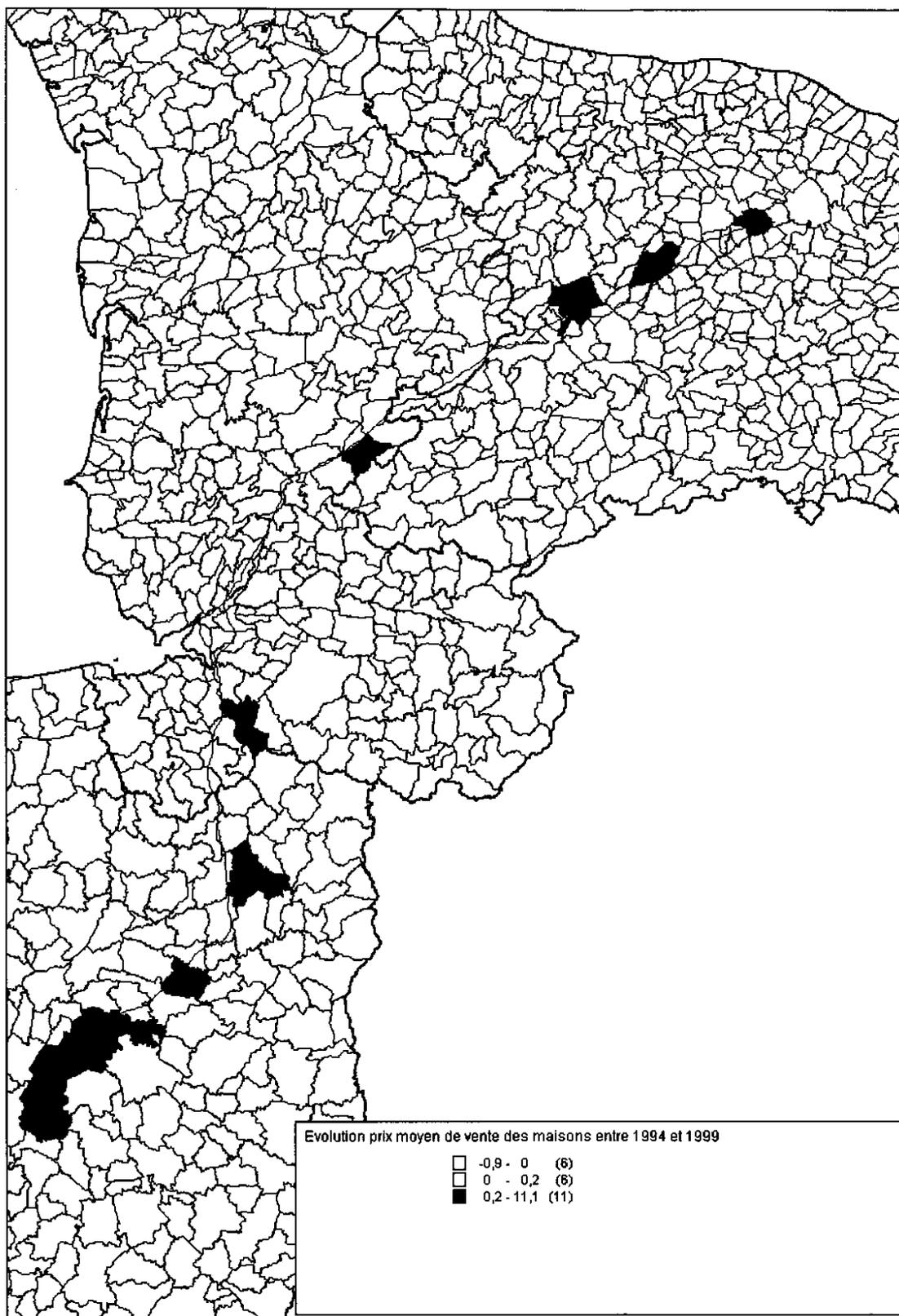
Evolution des logements vacants entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit – INSEE / RGP



Evolution du prix moyen de vente des maisons entre 1994 et 1999

Source : Société Perval

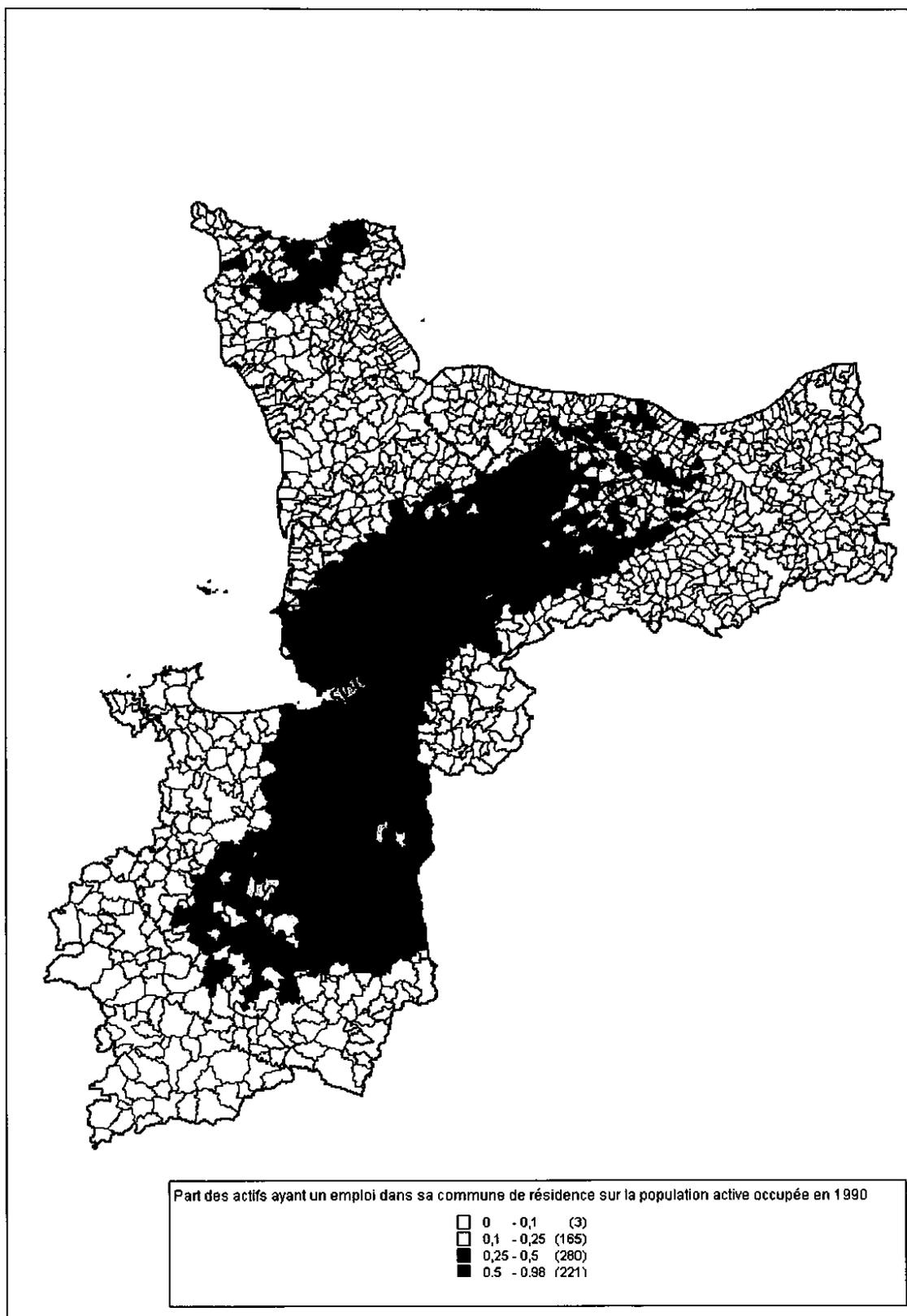


ANNEXE 4

DYNAMIQUE ECONOMIQUE

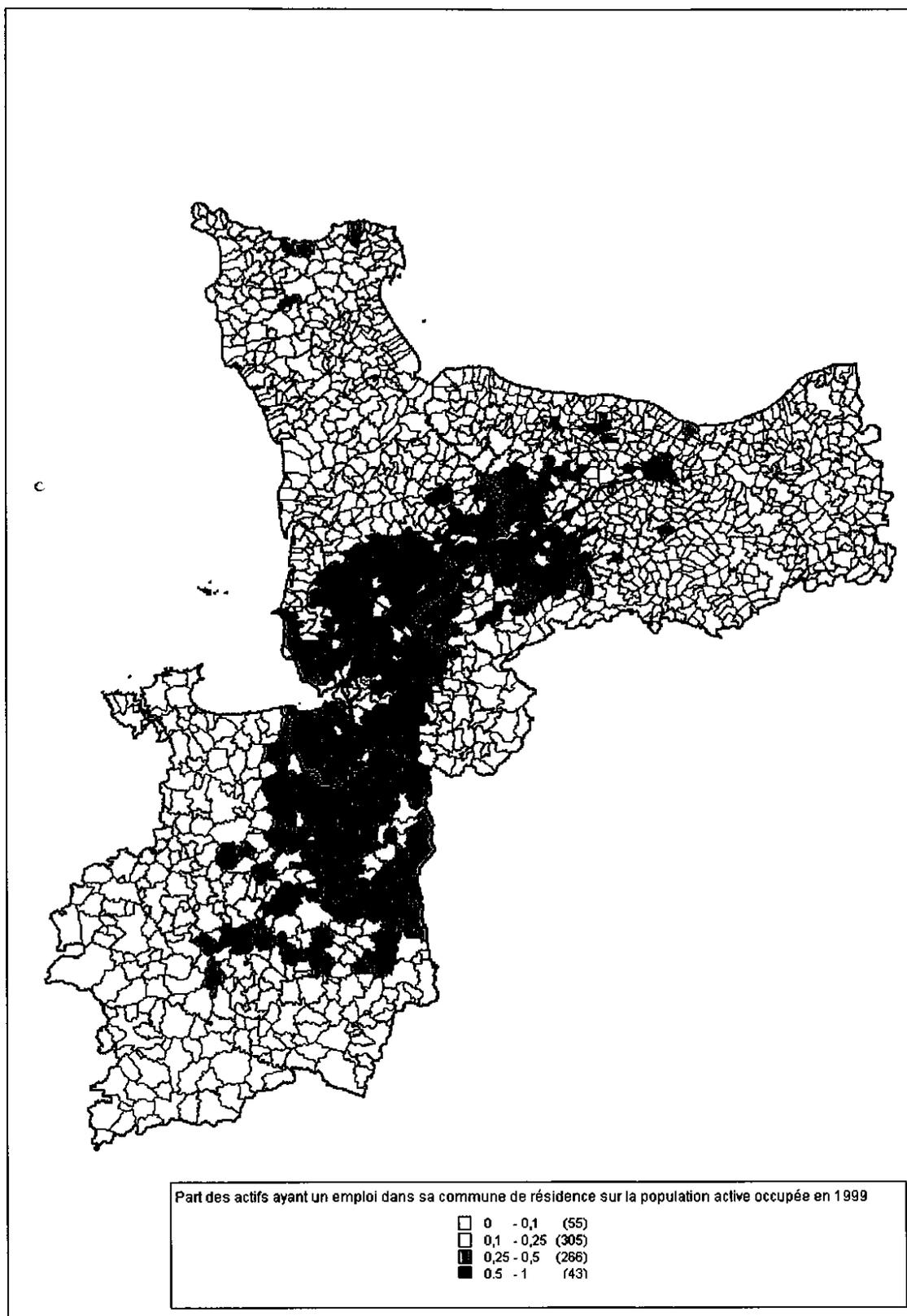
Part des actifs ayant un emploi dans leur commune de résidence en 1990

Source : Base Géokit – INSEE / RGP



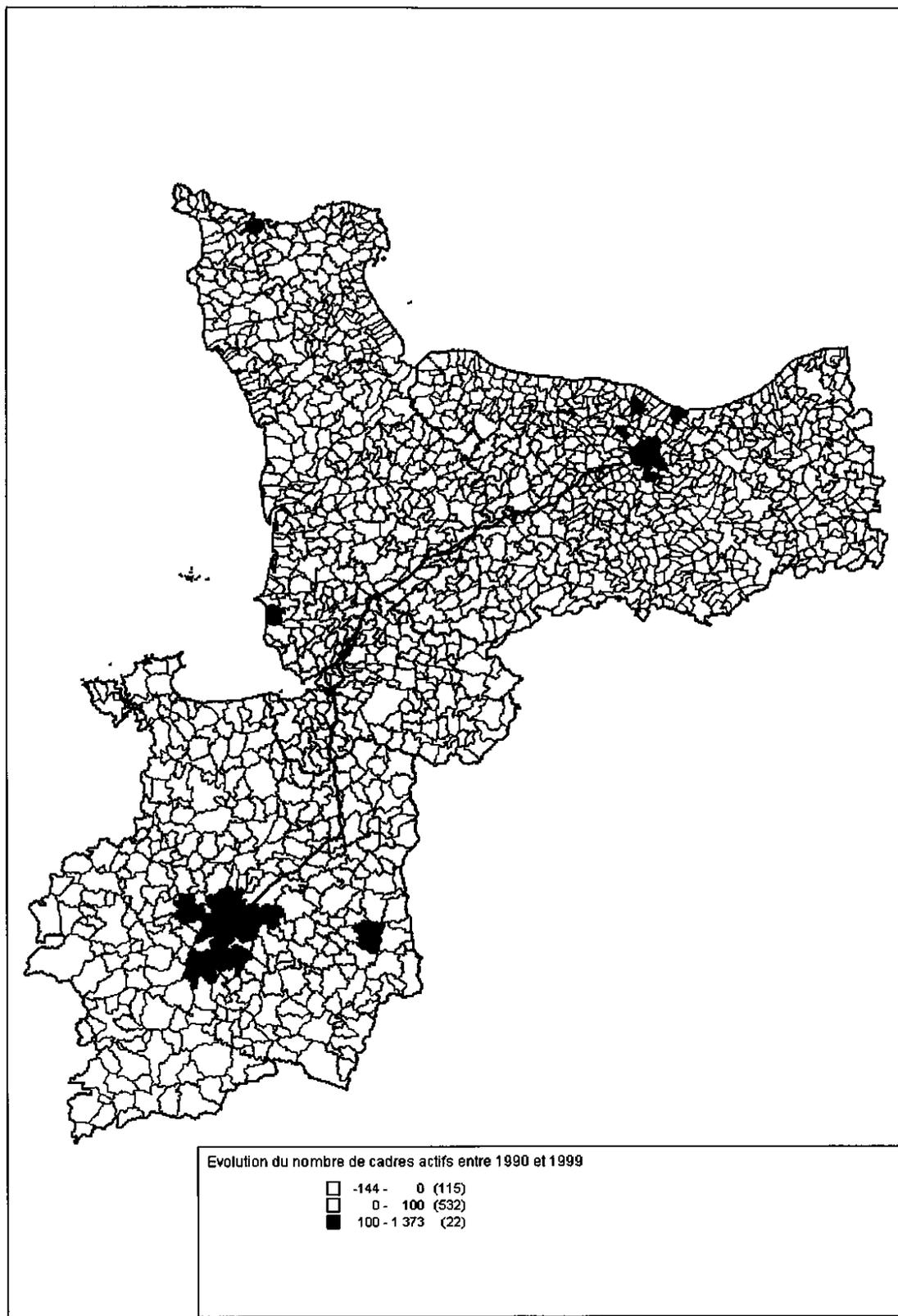
Part des actifs ayant un emploi dans leur commune de résidence en 1999

Source : Base Géokit - INSEE / RGP

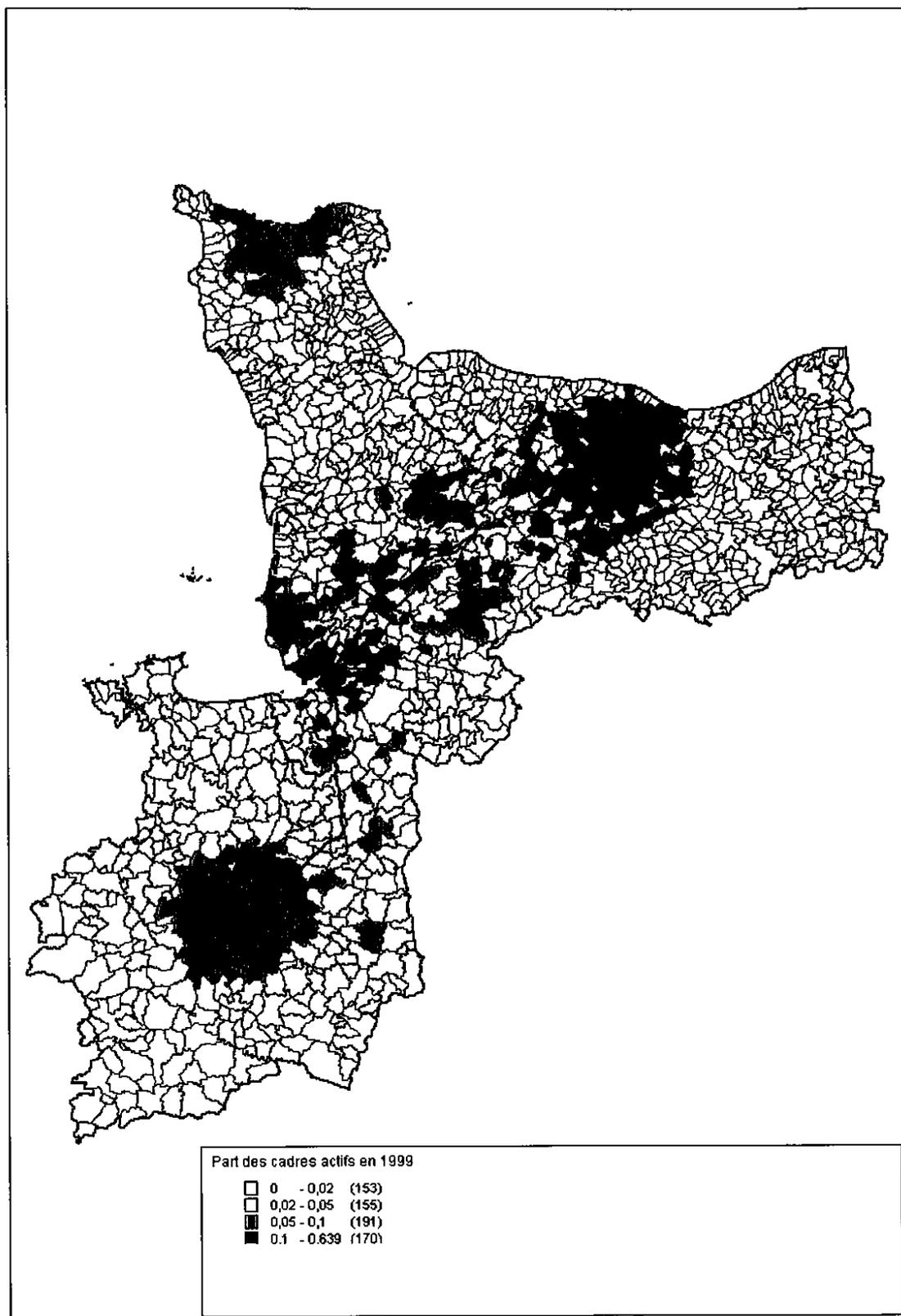


Evolution des cadres entre 1990 et 1999

Source : Base Géokit – INSEE / RGP

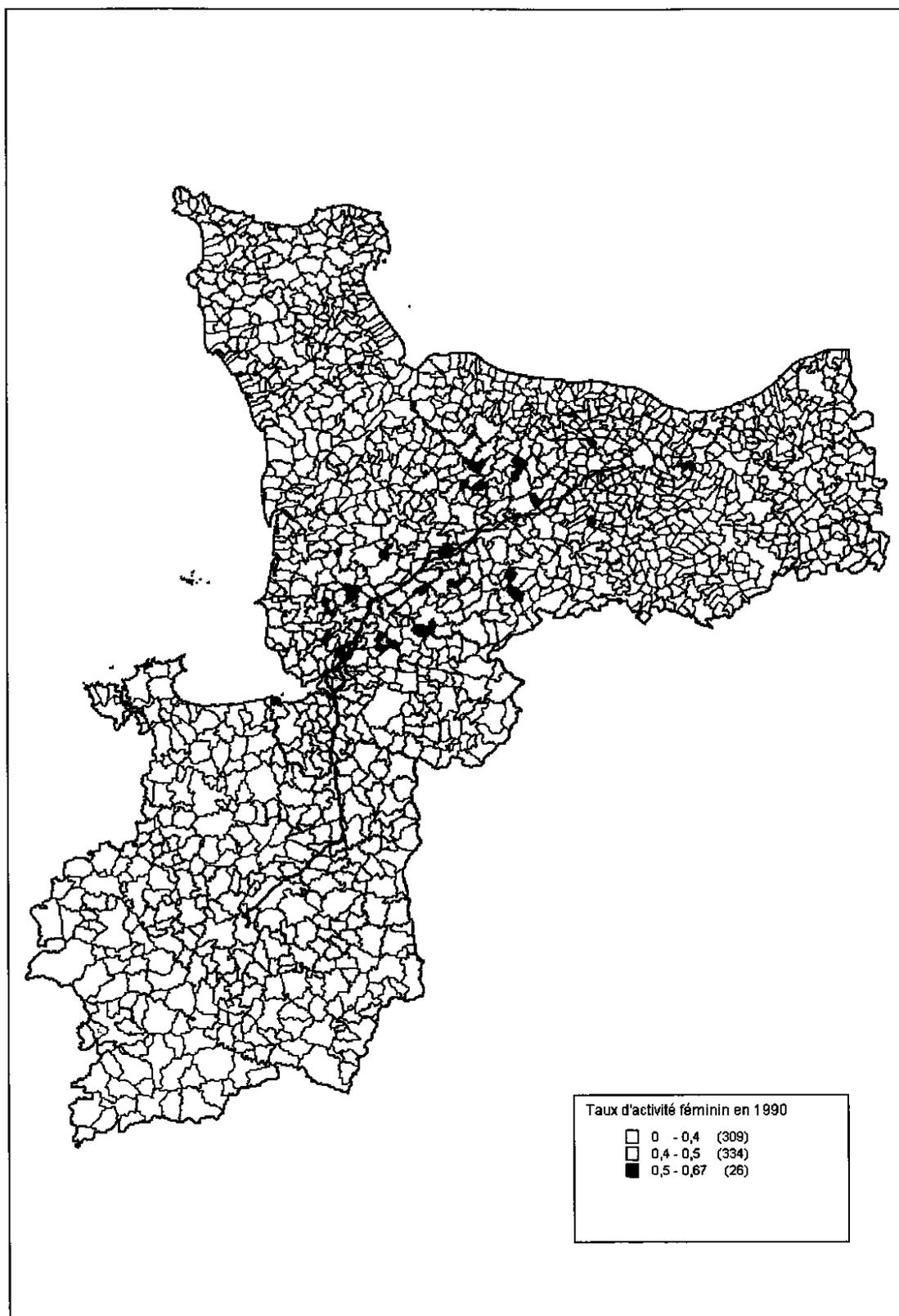


Part des cadres en 1999
Source : Base Géokit – INSEE / RGP



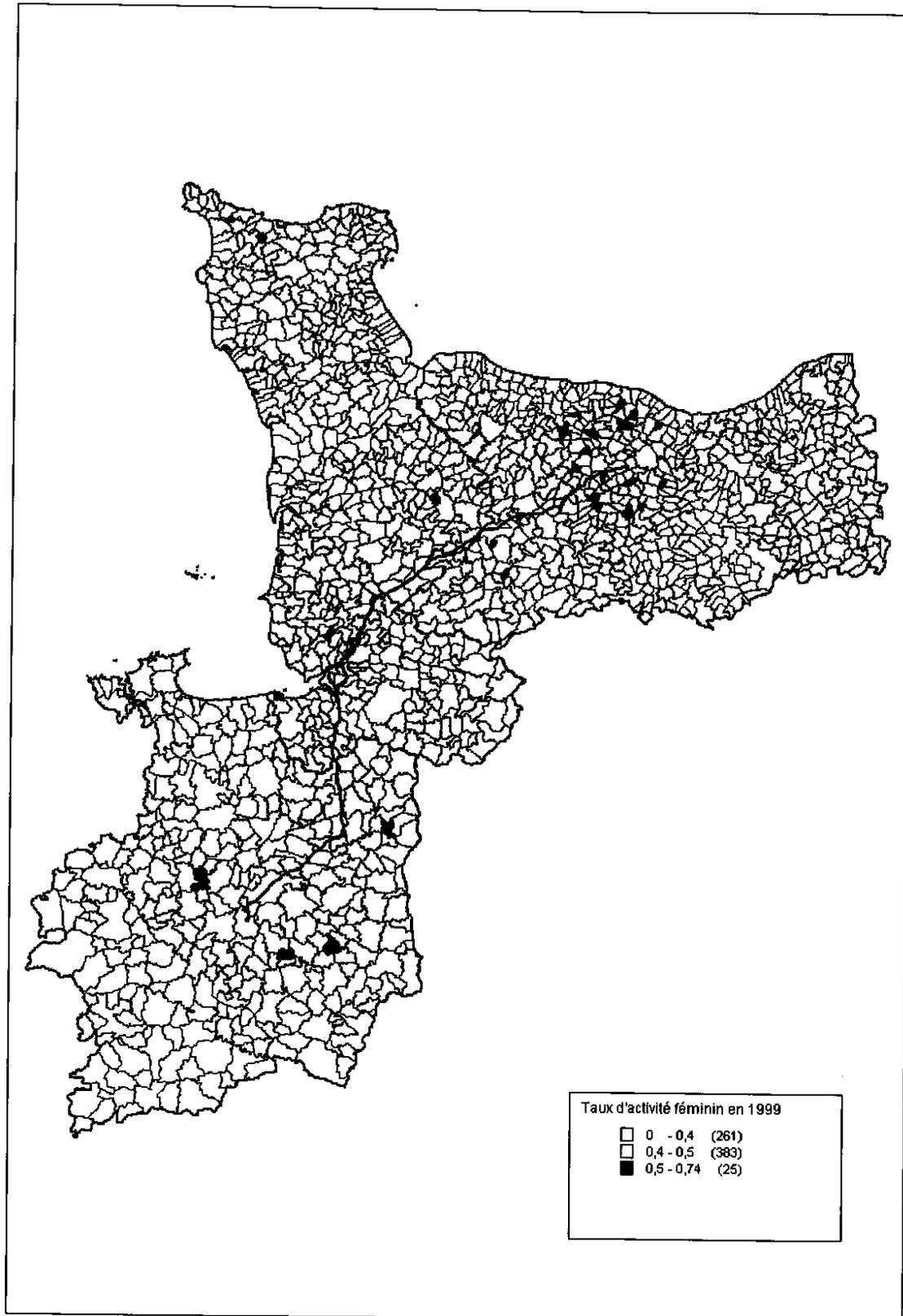
Taux d'activité féminin en 1990

Source : Base Géokit – INSEE / RGP



Taux d'activité féminin en 1999

Source : Base Géokit - INSEE / RGP

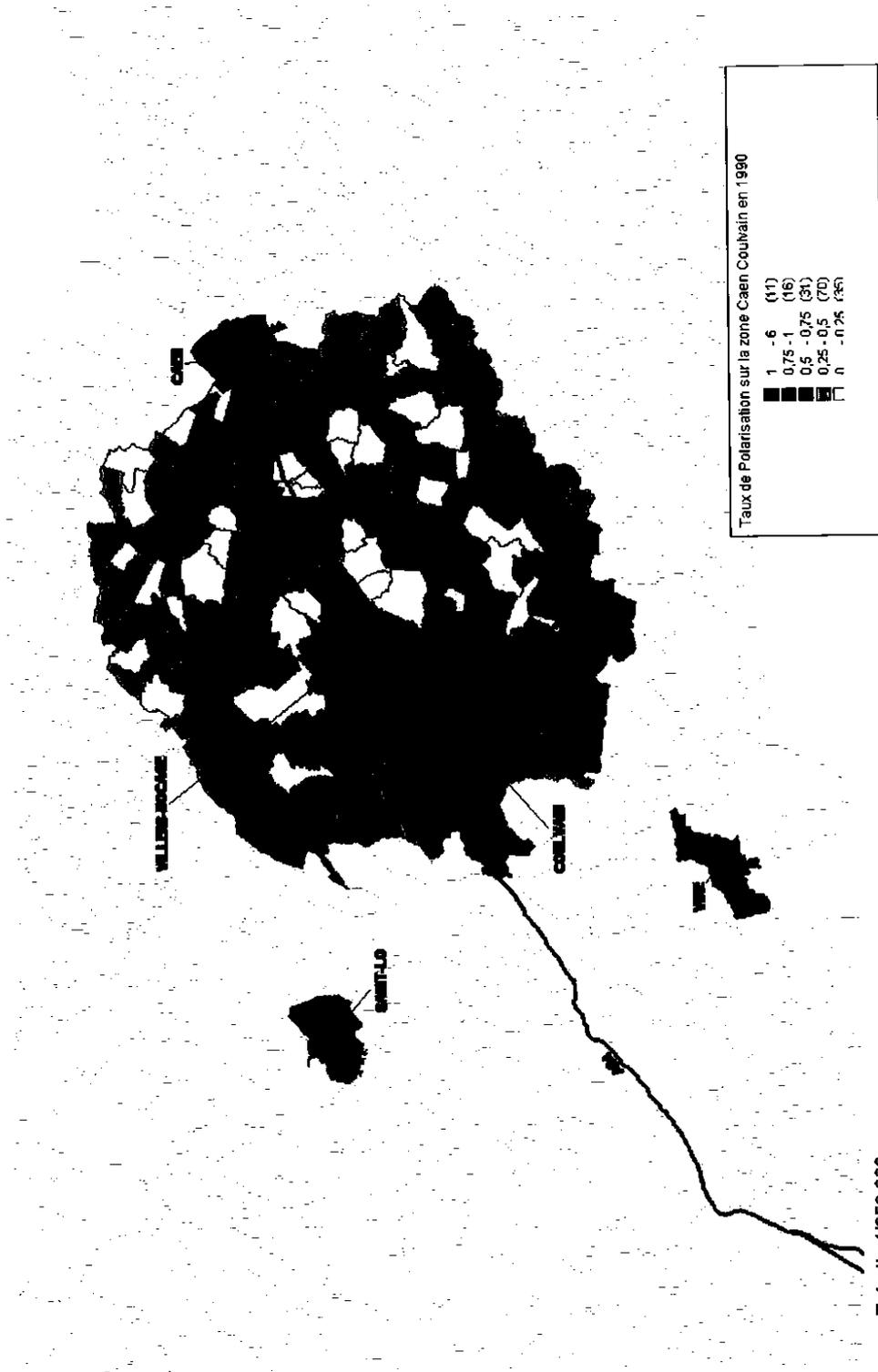


ANNEXE 5

**TAUX DE POLARISATION 1990 ET 1999 SUR LA ZONE CAEN-
COULVAIN**

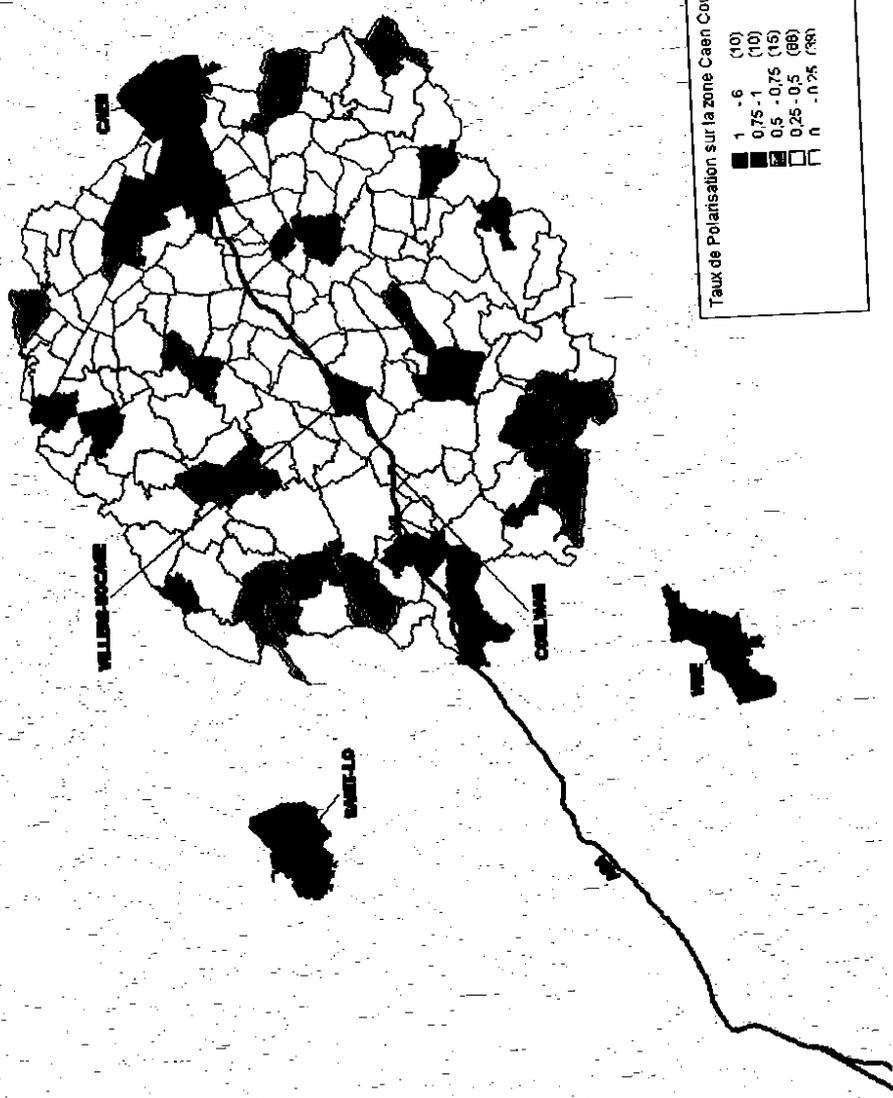
Taux de polarisation sur la zone Caen-Coulvain en 1990

Source : Base Géokit - INSEE / RGP



Taux de polarisation sur la zone Caen-Coulvain en 1999

Source : Base Géokit - INSEE / RGP



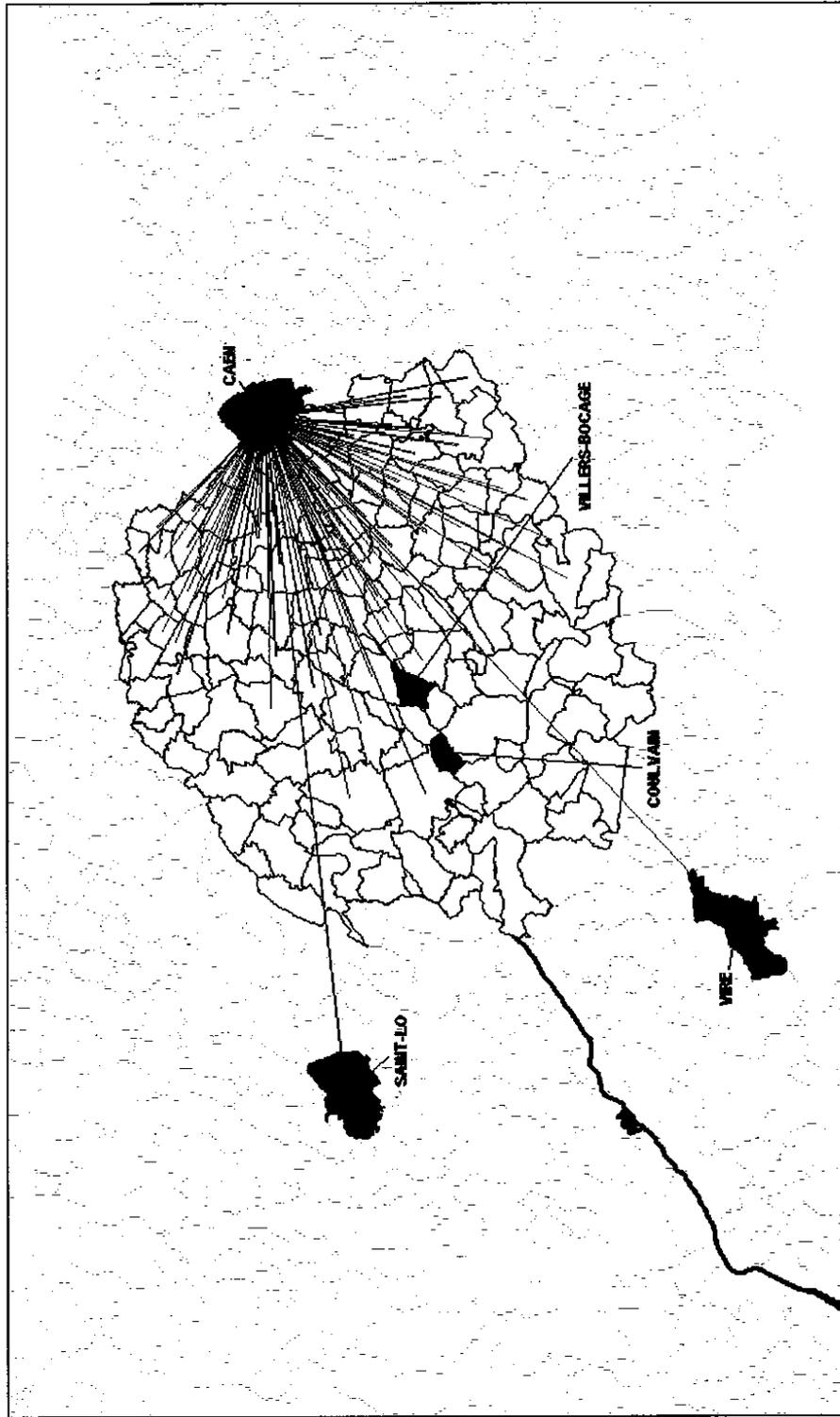
Echelle 1/350 000

ANNEXE 6

**ATTRACTIVITE ECONOMIQUE 1990 ET 1999 DE CAEN, VILLERS-
BOCAGE, ST LÔ ET VIRE**

Déplacements domicile-travail vers Caen en 1990

Source : Base Géokit - INSEE / RGP

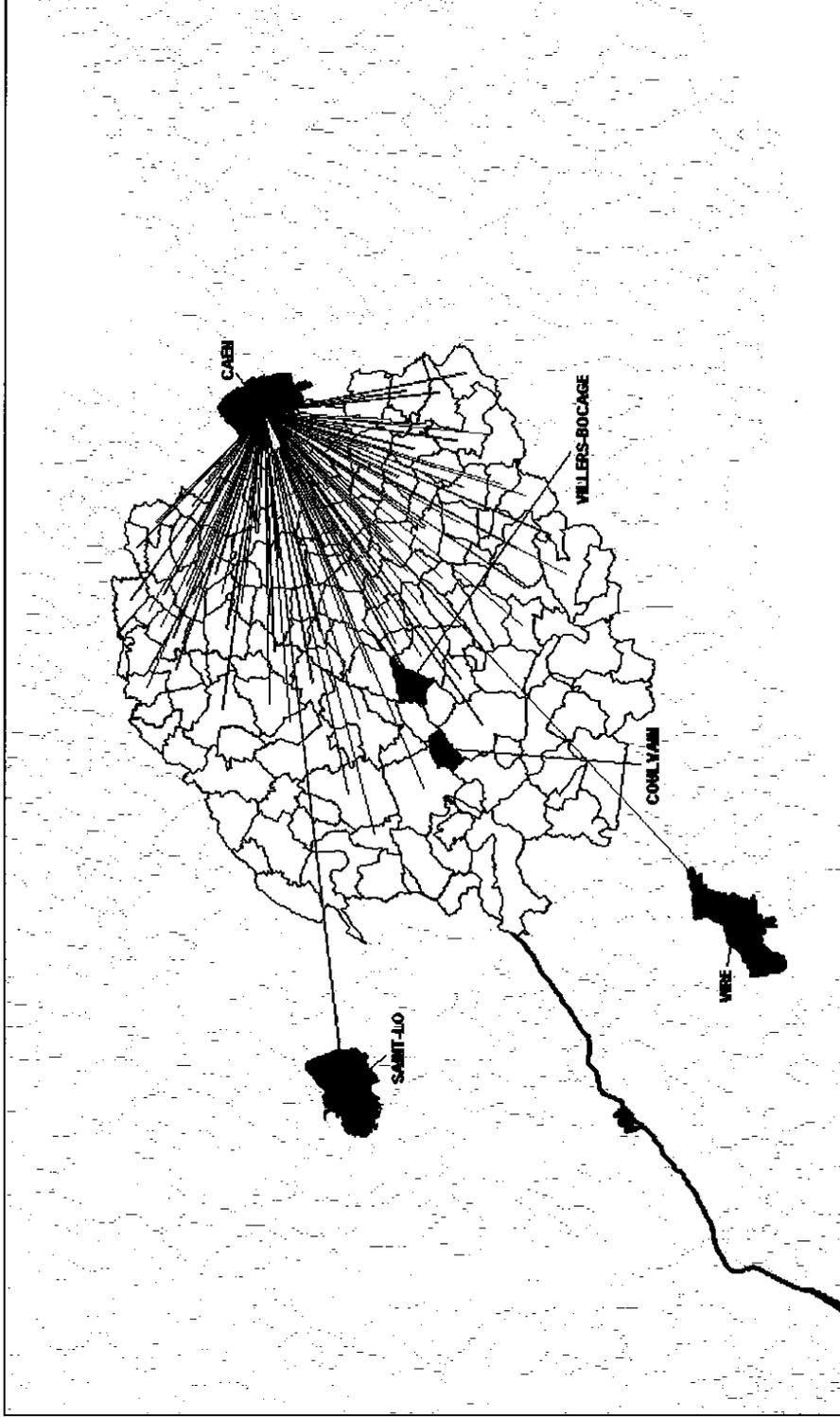


Déplacements vers Caen 1990

Flux 1990 (effectif > 20)

Déplacements domicile-travail vers Caen en 1999

Source : Base Géokit – INSEE / RGP

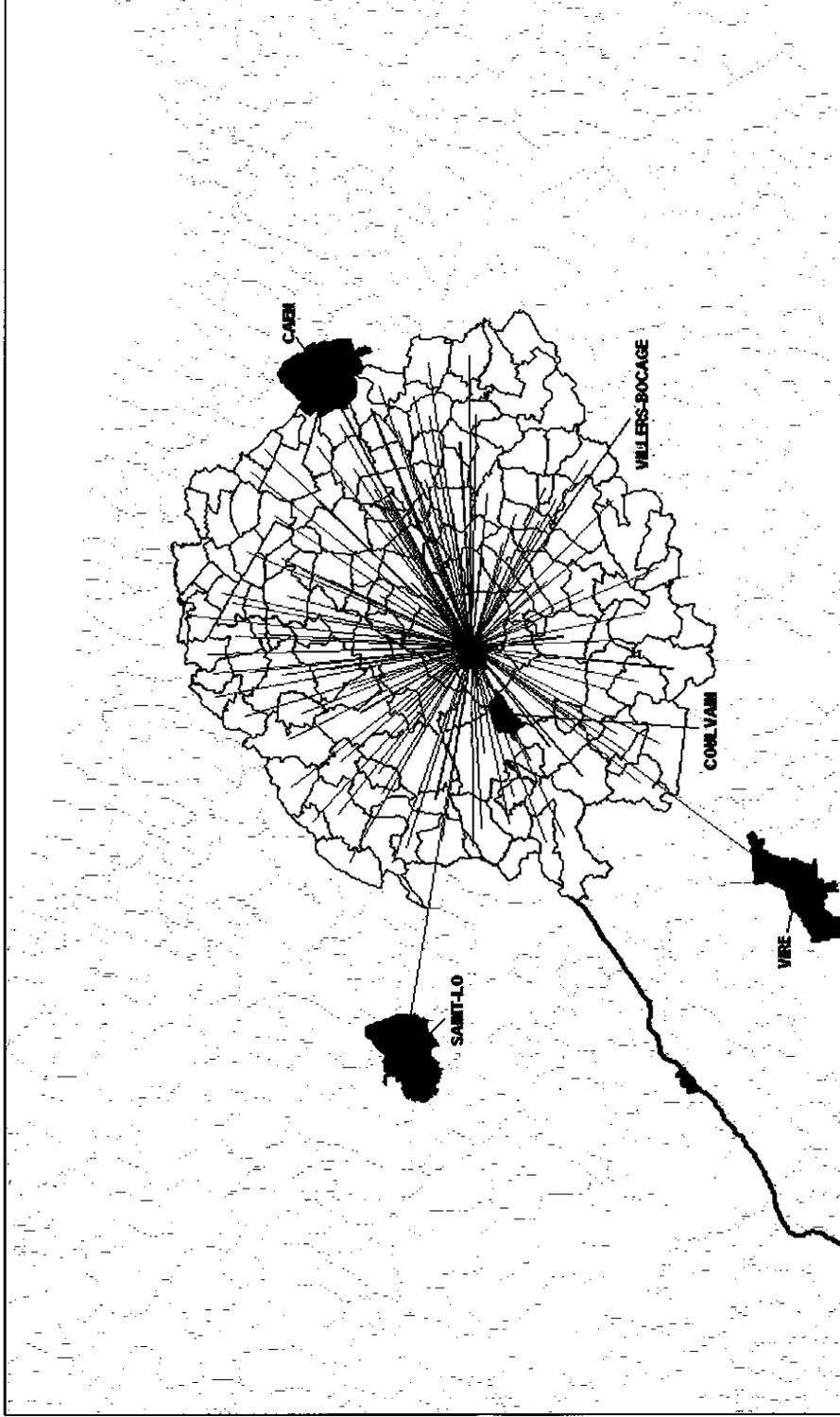


Déplacements vers Caen 1999

Flux 1999 (effectif > 20)

Déplacements domicile-travail vers Villers-Bocage en 1990

Source : Base Géokit – INSEE / RGP

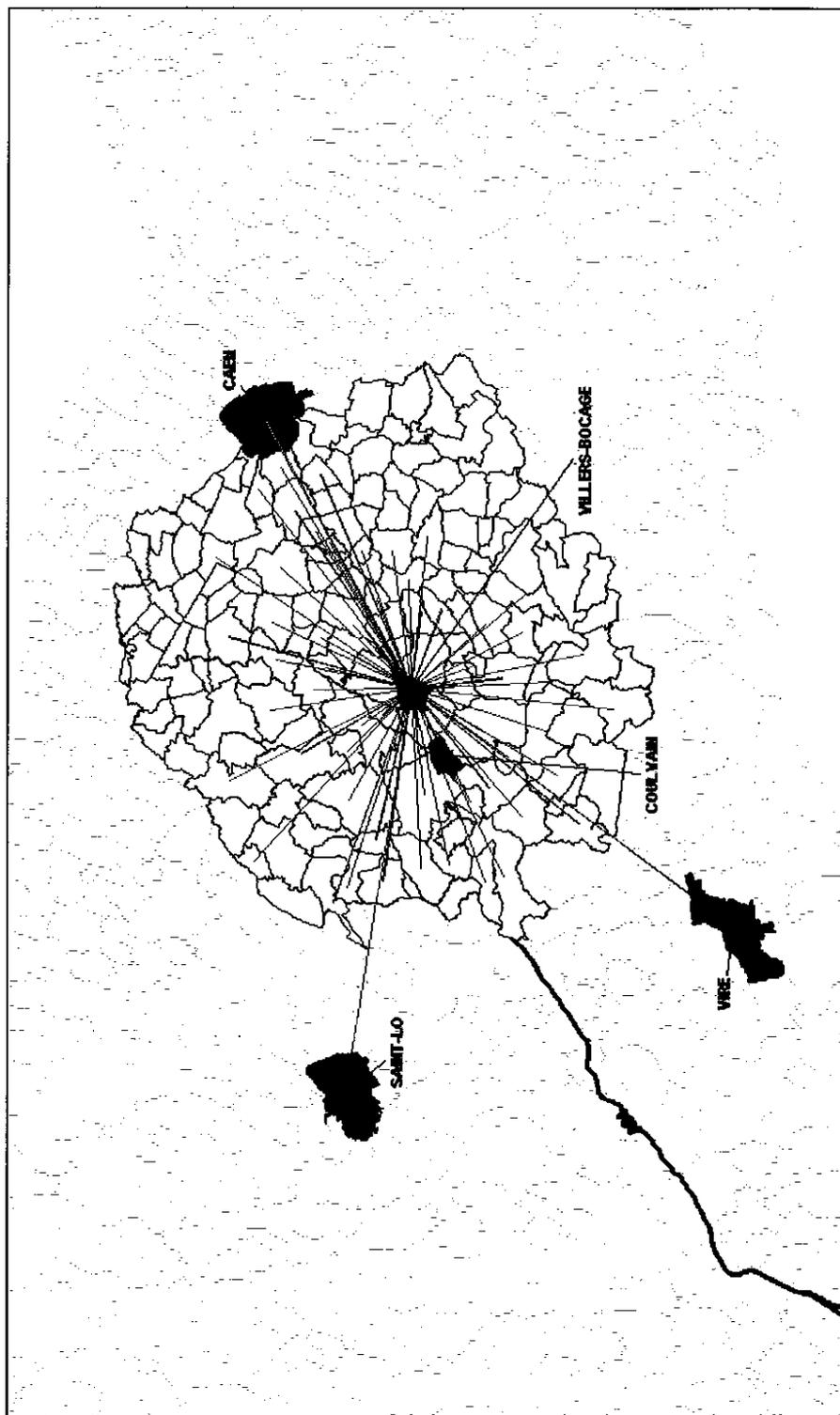


Déplacements vers Villers Bocage 1990

Flux 1990 (effectif > 5)

Déplacements domicile-travail vers Villers-Bocage en 1999

Source : Base Géokit – INSEE / RGP

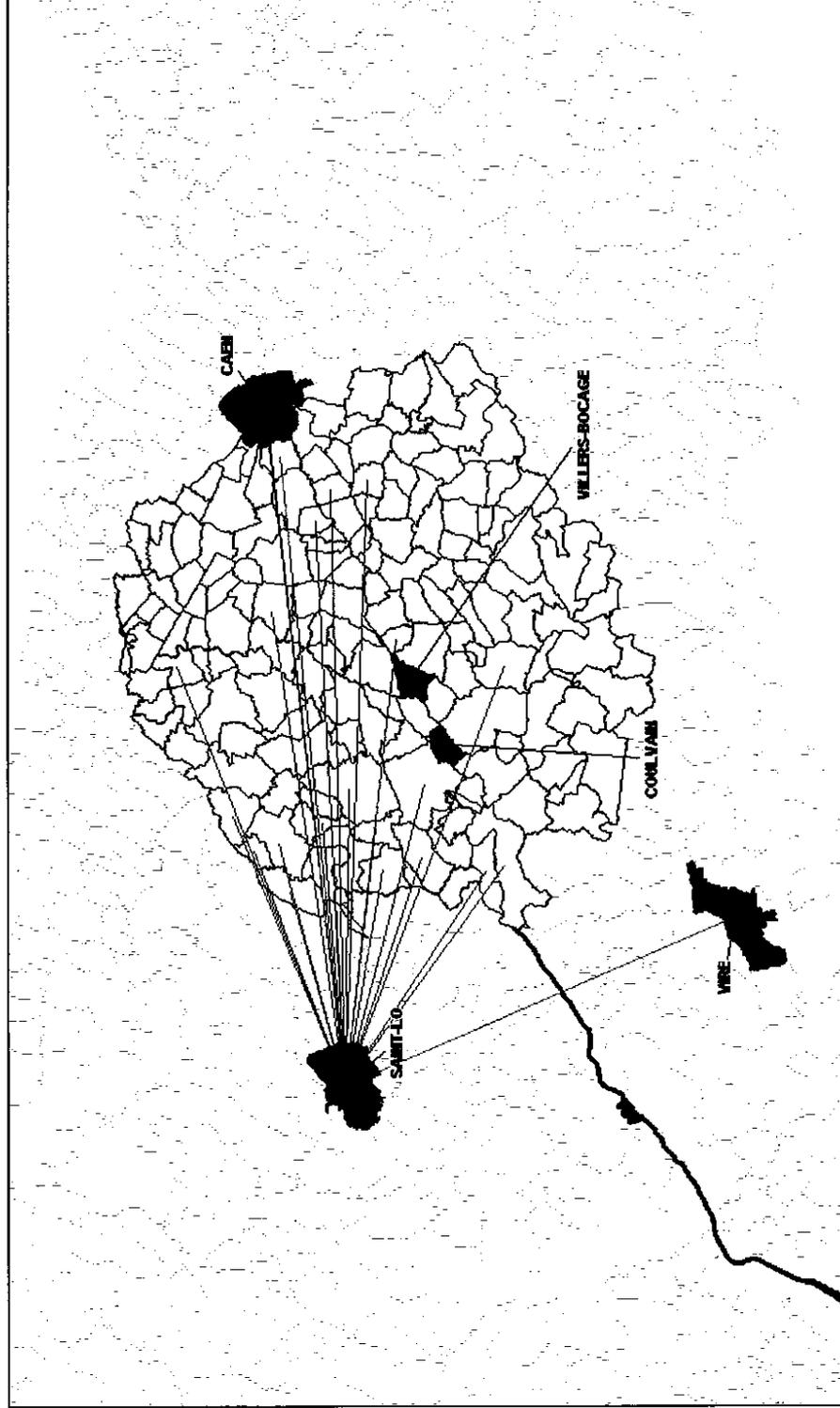


Déplacements vers Villers Bocage 1999

Flux 1999 (effectif > 5)

Déplacements domicile-travail vers Saint-Lô en 1990

Source : Base Géokit - INSEE / RGP

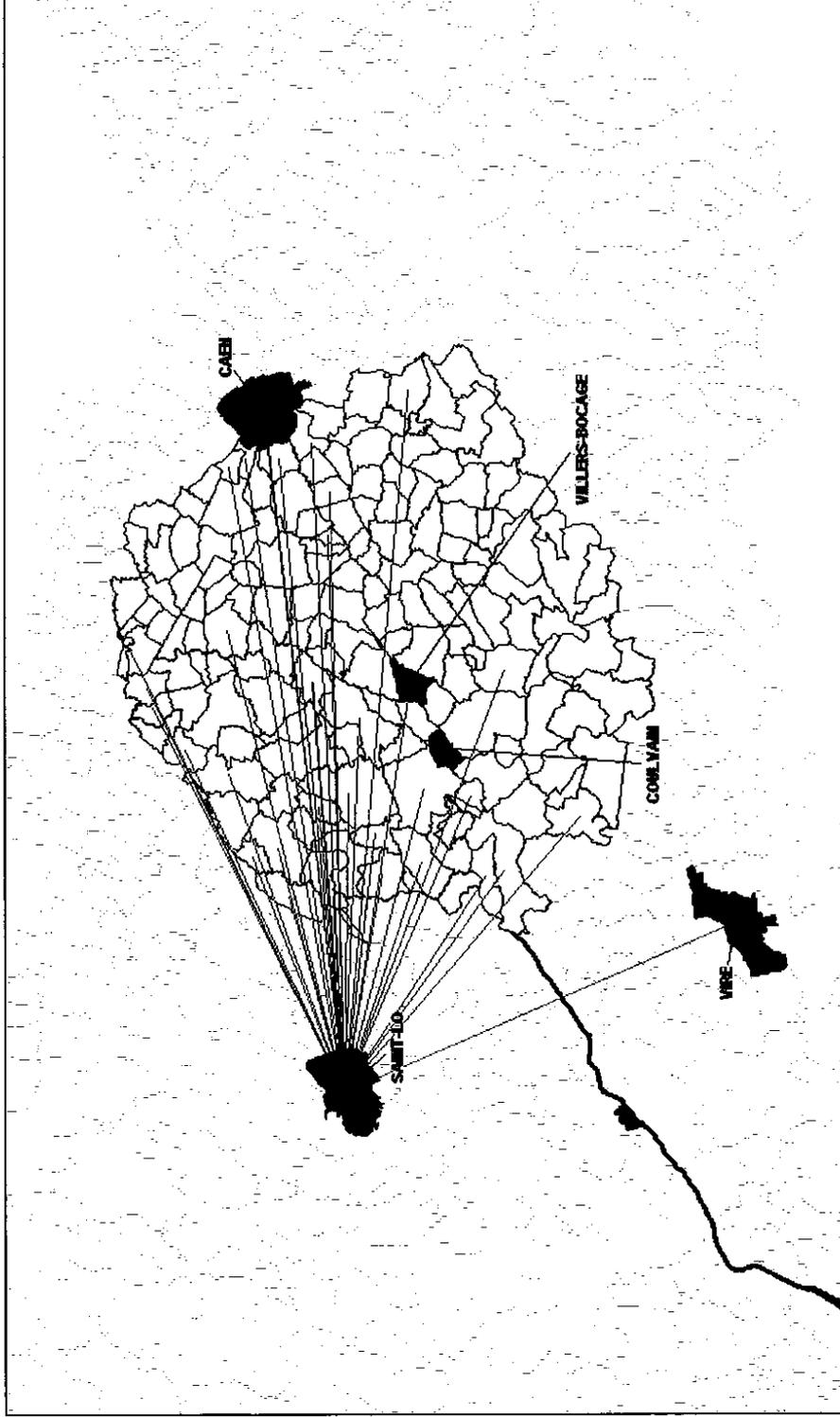


Déplacements vers Saint Lô 1990

Flux 1990 (effectif > 2)

Déplacements domicile-travail vers Saint-Lô en 1999

Source : Base Géokit – INSEE / RGP

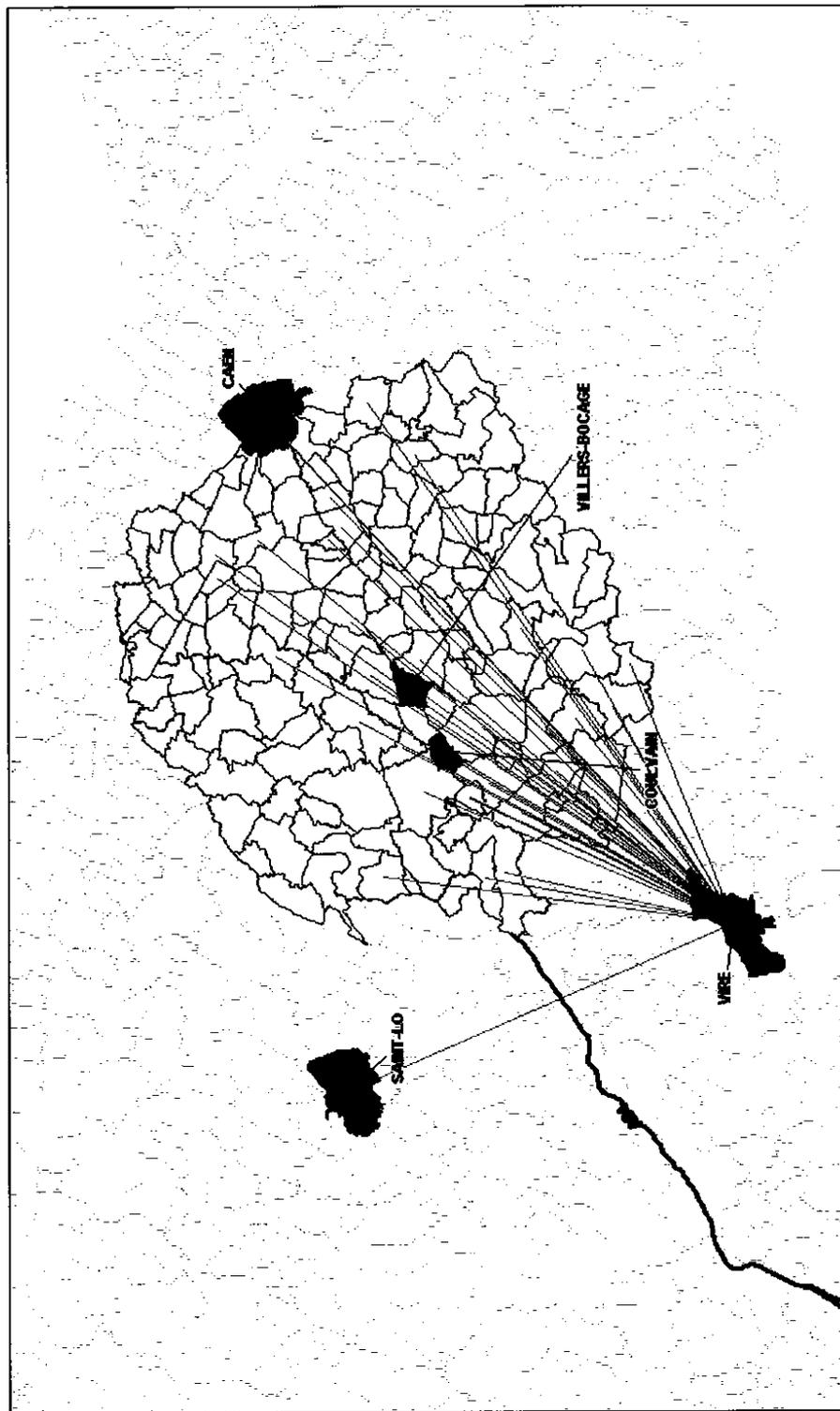


Déplacements vers Saint Lô 1999

Flux 1999 (effectif > 2)

Déplacements domicile-travail vers Vire en 1990

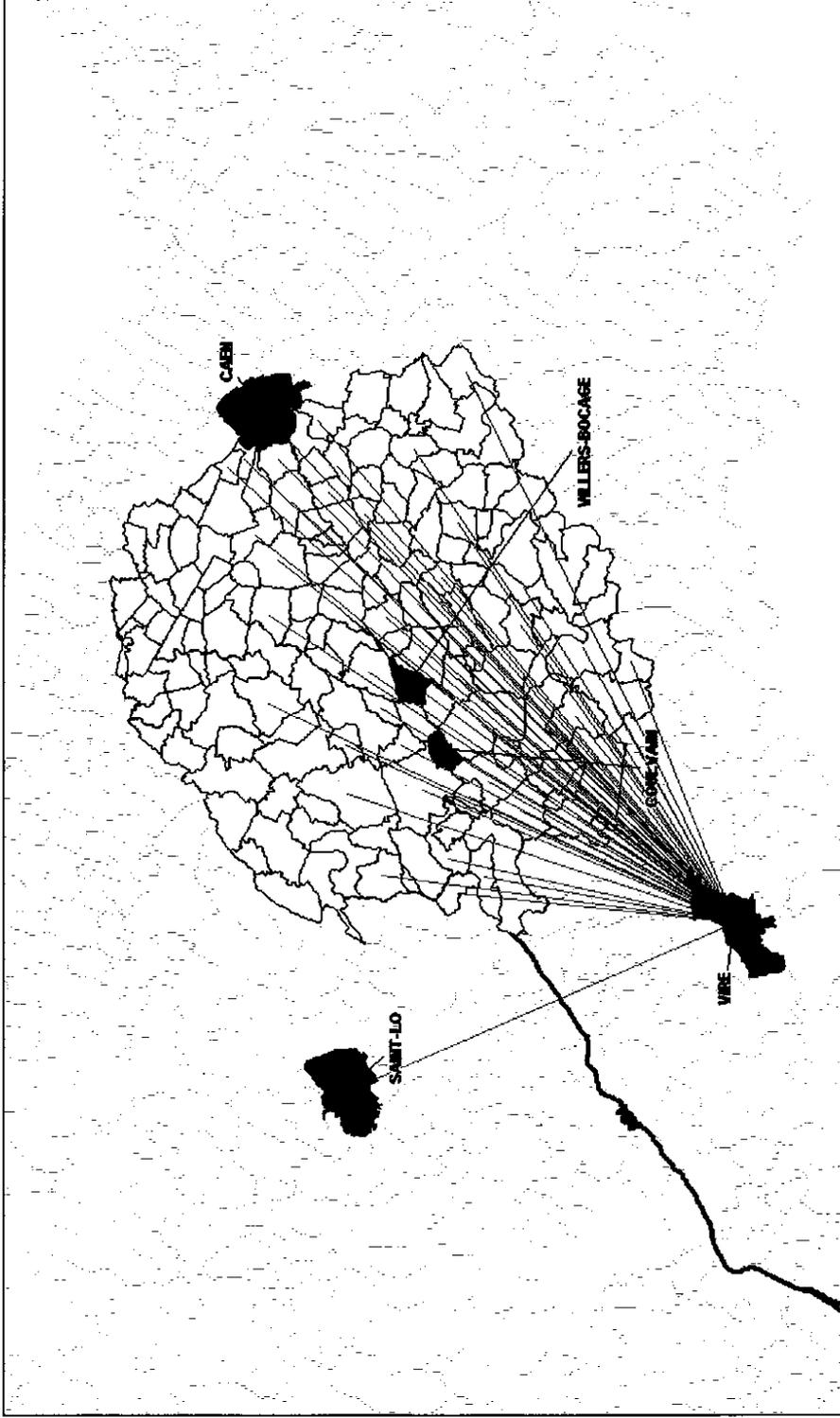
Source : Base Géokit - INSEE / RGP



Déplacements vers Vire 1990
Flux: 1990 (effectif > 2)

Déplacements domicile-travail vers Vire en 1999

Source : Base Géokit – INSEE / RGP



Déplacements vers Vire 1999
Flux 1999 (effectif > 2)